ACADÉMIE
DE REIMS
Liberté
Égalité
Fraternité

Division des Examens et Concours

Académie de Reims

Rapport de jury Concours de Recrutement de Professeurs des Écoles - bac+5

Session 2026

Rapport de jury présenté par :
Michel FONNE, président de jury, DASEN de la Haute-Marne

DONNÉES STATISTIQUES

Le concours de recrutement de professeurs des écoles relève des modalités d'organisation qui ont été fixées par l'arrêté du 25 janvier 2021.

Sur les 1003 inscrits dans l'académie de Reims, 496 se sont présentés à l'ensemble des épreuves écrites d'admissibilité, soit un taux de présence à 49,30%.

364 candidats ont été déclarés admissibles.

153 candidats ont été admis sur liste principale et 6 candidats ont été admis sur liste complémentaire.

Concours	Inscrits	Présents à l'admissibilité	Nombre de candidats admissibles	Présents à l'admission	Postes pourvus à l'admission
Concours externe public	607	357	266	250	115
Second concours interne public	73	28	22	20	7
Troisième concours public	159	64	43	39	15
Concours externe privé	112	32	27	26	13
Second concours interne privé	22	6	3	3	2
Troisième concours privé	30	9	3	3	1
Total	1003	496	364	341	153

TEXTES DE RÉFÉRENCE – CRPE – Session 2026

Articles R914-14 à R914-19 du code de l'éducation relatifs aux concours de recrutement des maîtres de l'enseignement privé sous contrat dans le premier degré ;

Décret n°90-680 du 1er août 1990 modifié relatif au statut particulier des professeurs des écoles ;

Arrêté du 9 septembre 2013 modifié relatif aux diplômes et titres permettant de se présenter aux concours externes et internes de recrutement de personnels enseignants des premier et second degrés et de personnels d'éducation relevant du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse ;

Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles ;

Arrêté du 15 octobre 2021 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours externes, concours externes spéciaux (langues régionales), de seconds concours internes, de seconds concours internes spéciaux et de troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles stagiaires.

Arrêté du 15 octobre 2021 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours externes, concours externes spéciaux (langues régionales, de seconds concours internes, de seconds concours internes spéciaux et de troisièmes concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs des écoles des établissements d'enseignement privés sous contrats

Le cadre de référence des épreuves est celui des programmes de l'école primaire. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul, l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4. Des connaissances et compétences en didactique du français et des mathématiques ainsi que des autres disciplines pour enseigner au niveau primaire sont nécessaires.

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

Extraits du site : devenirenseignant.gouv.fr

Les deux premières épreuves écrites d'admissibilité permettent de s'assurer de la maîtrise par le candidat d'un corpus de savoirs adaptés à l'exercice professionnel, de sa capacité à utiliser les modes d'expression écrite propres aux domaines évalués et de présenter une maîtrise avérée de la langue française écrite. Ces écrits portent sur le français et les mathématiques à savoir les deux domaines d'enseignements fondateurs de l'école primaire. L'admissibilité permet ainsi de déterminer un groupe de candidats présentant un niveau de maîtrise suffisant du français et des mathématiques pour exercer le métier de professeur des écoles.

Épreuve écrite disciplinaire de français
3 heures (20 points)
Coefficient 1

Le sujet :

L'épreuve de français, de 3 heures, sur 20 points, se compose d'un texte, suivi de questions de langue et d'un sujet de réflexion.
Le texte soumis aux candidats pour cette session 2026 était un extrait du roman d'Amin MAALOUF, *Le Périple de Baldassare*, publié en 2000. Il propose une réflexion sur l'écriture, sur les raisons qui poussent à écrire.

La première partie, sur 8 points, évalue la maîtrise des connaissances grammaticales. Les questions posées portaient comme souvent sur l'identification de la nature et de la fonction de certains mots, sur la syntaxe, les temps et modes verbaux. Un travail de réécriture était également proposé, dans l'esprit de celui qui figure à l'écrit du Diplôme National du Brevet (DNB).

La deuxième partie, sur 3 points, est entièrement consacrée au lexique et à la compréhension lexicale. Les questions évaluaient la capacité à expliquer le sens d'expressions en contexte et à donner des termes appartenant à une même famille de mots.

La troisième partie, sur 9 points, est un sujet de réflexion adossé au texte support. Il invitait cette année à s'interroger sur l'intérêt de coucher par écrit ses expériences vécues. Cette partie évalue les capacités d'expression des candidats, leur aptitude à structurer un propos argumenté, leur compréhension des enjeux du texte comme leur culture personnelle.

Les résultats :

Le nombre de candidats présents est stable par rapport à celui de la session précédente : 496.
Le jury se réjouit de voir la moyenne augmenter après deux années de baisse consécutives : elle est de 10,36 pour l'ensemble des six concours de cette session.
Le pourcentage de copies ayant une note inférieure à 10/20 a nettement baissé : 43 % (contre 51 % en 2025), de même que le nombre de notes éliminatoires (notes inférieures ou égales à 5/20) qui concerne 15 % des copies. La proportion des très bonnes copies (entre 15 et 20/20) a légèrement augmenté (14,3 % contre 11 % en 2025).
L'empan des notes est très large, de 0/20 à 19,5/20, conformément à l'esprit d'un concours qui se veut discriminant.

Résultats par concours

Concours session 2026	Nbre candidats	Minimum sur 20	Maximum sur 20	Moyenne sur 20	Médiane	Ecart type
Concours externe public	357	0	19,5	**10,1**	10	4,2
Concours externe privé	32	2	17,25	**11,2**	11,5	3,85
Troisième concours public	64	0,75	19,5	**11,07**	11,1	4,35
Troisième concours privé	9	9	17,5	**13,2**	14	3,07
Second concours interne public	28	2	19,25	**10,3**	10,5	4,35
Second concours interne privé	6	3	16,25	**9,11**	9,13	4,47

Ventilation des notes

	Notes éliminatoires de 0 à 5	5 < notes < 10	Notes < 10	10 ≤ notes < 15	15 ≤ notes ≤ 20	Notes > 10
Nombre de candidats	75	138	213	212	71	283
Pourcentage	**15,1 %**	**27,8 %**	**42,9 %**	**42,7 %**	**14,3 %**	**57,1 %**

Remarques et conseils aux candidats :

- ✓ **Première partie, « Étude de la langue », sur 8 points.**

	Concours externe public	Concours externe privé	3ème concours externe public	3ème concours externe privé	2ème concours public interne	2ème concours privé interne
Moyenne	5,42/8	5,51/8	5,37/8	5,57/8	5,28/8	5,35/8

Les questions portent sur le programme de fin de cycle 4 (classe de 3e).

277 candidats ont obtenu la moyenne (55,8 %) à cette partie. Les résultats sont en légère augmentation par rapport à la session antérieure.

La question 1, très classique, invitait les candidats à identifier la nature et la fonction de quatre mots ou groupes de mots soulignés dans deux phrases données. Les réponses attestent une bonne connaissance des classes grammaticales. C'est toutefois la fonction qui a soulevé le plus de difficultés : si le complément d'objet direct a été aisément repéré, la fonction du pronom relatif « dont » a été le plus souvent mal identifiée, de même que la fonction attribut du l'adjectif « sûr ». Par ailleurs, le jury s'est étonné de lire la réponse de certains candidats qui ont donné la nature de chacun des mots formant le groupe souligné : il va de soi que c'est le groupe dans sa globalité qu'il faut traiter. Le jury rappelle également la nécessité d'indiquer le verbe auquel un complément d'objet se rapporte. Enfin, il est vivement conseillé, pour ce type de question, de présenter la réponse sous forme de tableau :

Occurrences	Natures	Fonctions
Un cahier de feuilles cousues	Groupe nominal	Complément d'objet direct du verbe « se procurer »
dont	Pronom relatif	Complément du groupe nominal « la toute première page ».
En cet instant	Groupe nominal prépositionnel	Complément circonstanciel de temps
sûr	adjectif	Attribut du sujet « je »

La question 2 portait sur la syntaxe et a été bien mieux réussie que les années précédentes. Le jury se réjouit de constater que les candidats se préparent de mieux en mieux à cette question récurrente. Elle reste discriminante et révèle des confusions notables chez les candidats les moins aguerris évoquant pêle-mêle une « proposition subordonnée complétive circonstancielle » par exemple ou « une proposition indépendante principale », preuve que les notions ne sont pas stabilisées. La difficulté souvent rencontrée par les candidats relève du « pas à pas » avec lequel ils analysent les propositions sans percevoir la structure d'ensemble de la phrase complexe composée en l'occurrence ici d'une proposition principale (intégrant une proposition relative) et d'une proposition subordonnée relative adjective. En outre, la disposition de la réponse a souvent manqué de clarté. Le jury invite les candidats à recopier les propositions et à noter en regard la nature de chacune d'elles.

La question 3, très accessible, portait sur trois formes verbales dont il s'agissait d'indiquer le temps, le mode et la voix. Les temps et les modes ont été le plus souvent bien identifiés mais les candidats les plus fragiles n'ont pas repéré le subjonctif (« qu'il brûle ») ou ont confondu futur (« j'écrirai ») et conditionnel. Le plus-que-parfait (« s'était déclaré ») a été également confondu dans certaines copies avec le passé composé. La question de la voix n'a pas toujours été traitée ; quand elle l'a été, la voix active a bien été repérée, en revanche la voix pronominale a rarement été perçue (cf. Guide Eduscol, *Grammaire du français, terminologie grammaticale*, p.141)

La question 4 était un travail de réécriture : il s'agissait dans une phrase extraite du texte, de mettre au pluriel les trois mots soulignés (*livre, je, au*) et de faire toutes transformations nécessaires. La question a été globalement réussie mais le jury invite les candidats à bien lire les consignes : certains ont en effet remplacé étourdiment « je » par « vous » ou par « ils ». Les formes qui ont départagé les meilleurs candidats ont été l'adjectif verbal « pourrissants » et l'accord du participé passé dans « les avaient écrits ».

Cette partie nécessite une préparation rigoureuse et un entrainement régulier. Les questions posées au concours sont sans surprise et sans piège particulier. Les candidats qui s'approprieront, par une lecture régulière et méthodique, l'ouvrage de Philippe Monneret et Fabrice Poli, *La Grammaire du français : terminologie grammaticale*, téléchargeable sur Eduscol, se prépareront efficacement à affronter n'importe quelle question de grammaire qui pourrait leur être posée.

https://eduscol.education.fr/document/1872/download

Les candidats qui souhaiteraient approfondir leur connaissance de la grammaire française, trouveront des réponses aux questions les plus épineuses dans *la Grammaire particulière du français et grammaire générale* de Guillaume*, la Grammaire méthodique du français* de Riegel ou *la Grande Grammaire du français* de Anne Abeillé et Danièle Godard.

- ✓ **Deuxième partie : « Lexique et compréhension lexicale » sur 3 points.**

	Concours externe public	**Concours externe privé**	**3ème concours externe public**	**3ème concours externe privé**	**2ème concours public interne**	**2ème concours privé interne**
Moyenne	1,1/3	1,3/3	1,3/3	1,4/3	1,2/3	1,3/3

265 candidats ont obtenu la moyenne à cette partie (53,4%). Toutefois la moyenne académique est médiocre et inférieure aux sessions précédentes dans chacun des six concours.

La question 1 évaluait les connaissances lexicales et la compréhension des mots ou expressions en contexte. Cette partie a révélé une certaine pauvreté lexicale chez un grand nombre de candidats et par conséquent une difficulté à comprendre le sens littéral d'un écrit. Trois expressions extraites du texte devaient être expliquées : « non sans volupté », « mortel oublieux de la mort » et « populace écervelée ». C'est cette dernière expression qui a été le mieux expliquée, quoique la connotation péjorative de « populace » n'ait pas toujours été indiquée. En revanche « non sans volupté » a rarement été compris. Beaucoup de candidats semblent ignorer le sens du mot qu'ils ont maladroitement rapproché de « voulu », « volume », « volute » ou « volonté » par proximité phonique. La double négation a échappé à la majorité. On attendait ici qu'ils expliquent le plaisir raffiné qu'éprouve le narrateur à commencer son récit, plaisir à la fois sensoriel (le contact du papier) et affectif (le retour sur soi). De même si aucun mot ne soulevait de difficulté particulièrement dans l'expression « mortel oublieux de la mort », sa signification dans le contexte n'a pas été saisi : il ne désignait pas le livre comme certains ont pu l'écrire mais l'homme, conscient de sa condition mortelle, qui continue cependant d'agir, d'espérer et de créer comme s'il était immortel. Ce paradoxe n'a pas été perçu.

En question 2, il s'agissait de donner trois mots de la même famille que « culpabilité » (*coupable, culpabilisation, culpabiliser, disculper, inculper, faire son mea culpa*…) et que « furie » (*furieux, fureur, furieusement, furibond*…), exercice très simple en apparence mais qui a décontenancé de nombreux candidats qui ont confondu « mots de la même famille » et « synonymes » ou « champ lexical ». C'est pourtant là une notion élémentaire régulièrement enseignée aux élèves du premier degré. Le jury a été assez consterné de lire un grand nombre de barbarismes : *furiosité, furiable, furiement, culpablement, culpabilisement…*

Le jury recommande aux futurs candidats d'enrichir leur lexique, de thésauriser les mots nouveaux, de faire preuve de curiosité en parcourant des dictionnaires, en s'intéressant aux phénomènes de dérivation, en observant les étymologies. La lecture quotidienne, quelle qu'elle soit, permet d'enrichir le lexique. On ne saurait mieux conseiller aux candidats de lire par conséquent beaucoup

- ✓ **Troisième partie : « Réflexion et développement » sur 9 points**

	Concours externe public	**Concours externe privé**	**3ème concours externe public**	**3ème concours externe privé**	**2ème concours public interne**	**2ème concours privé interne**
Moyenne	5,1/9	5,6/9	5,1/9	6,2/9	5,3/9	4,5/9

249 candidats ont obtenu la moyenne à cette partie, soit 50,2 %.

Le sujet posait la question de l'intérêt pour une personne de mettre par écrit ses expériences vécues.

Le candidat devait se fonder sur le texte d'Amin Maalouf dont le héros écrit par plaisir, par besoin irrépressible de témoigner de ce qu'il a vu au cours de ses voyages, pour garder trace de ses émotions, de ses projets, de ses envies.

Le sujet invitait à réfléchir aux enjeux des écrits personnels, qu'ils soient ou non destinés à la publication, et quelque forme qu'ils puissent prendre : écrits fragmentés relevant du journal intime ou de pensées, carnets de voyages, correspondances, récits autobiographiques, mémoires etc. Le sujet, par sa formulation, n'impliquait pas de développement dialectique mais invitait le candidat à explorer différentes pistes en s'interrogeant sur les motivations du scripteur et les effets de tels écrits sur lui-même et sur ses potentiels lecteurs : écrire pour se comprendre et se connaitre soi-même, écrire pour garder trace de son cheminement, écrire pour transmettre et témoigner, écrire pour réfléchir à la condition de l'Homme à travers son expérience personnelle, écrire pour le plaisir d'écrire…

L'exercice évalue :

- ✓ **La capacité du candidat à structurer son propos**

Les copies de cette session ont été le plus souvent structurées. L'introduction présente la thématique et le texte d'Amin Maalouf, annonce la question du sujet et le plan suivi. Toutefois, les candidats doivent veiller à respecter l'enjeu du sujet : certains ont élargi la réflexion à toutes les formes d'écrits, oubliant la dimension personnelle de l'écrit considéré ici ; d'autres ont évoqué les expériences vécues de personnages fictifs alors que le sujet circonscrivait la réflexion aux œuvres autobiographiques. Le jury conseille aux candidats de prendre davantage de temps, au brouillon, pour analyser les termes mêmes du sujet. Par ailleurs, une « accroche » n'est pas indispensable, surtout si elle ouvre maladroitement l'essai en remontant à « la nuit des temps » ou à la préhistoire. Si la copie laisse apparaitre des paragraphes, le jury note une difficulté de bon nombre de candidats à faire progresser véritablement la pensée ; le développement procède souvent par juxtaposition d'idées peu développées et assez rarement reliées entre elles. Enfin, le jury rappelle que le propos doit être entièrement rédigé. Aussi les titres des

différentes parties ne doivent pas apparaitre tels quels. Il convient d'annoncer la thèse ou l'argument en une phrase et de soigner les transitions.

- ✓ **La capacité du candidat à exploiter le texte support**

Cette troisième partie de l'épreuve est aussi l'occasion d'évaluer la compréhension du texte par le candidat. Comme pour les sessions précédentes, certains ont présenté une sorte de commentaire stylistique de cette page d'Amin Maalouf sans traiter le sujet. La plupart des candidats ont cependant su relever les idées essentielles, attestant une compréhension globale satisfaisante. Les meilleures copies sont celles qui ont dépassé le stade de la citation pour exploiter le texte au service de leur propre argumentation.

- ✓ **La capacité du candidat à développer une argumentation personnelle**

L'écriture thérapeutique et l'écriture témoignage sont les deux arguments le plus souvent avancés par les candidats. Le jury note deux écueils habituels à éviter : une succession d'idées à peine esquissées, non développées ni démontrées, et une tendance à la redondance. Ce qui différencie les meilleures copies, c'est évidemment la maturité de la réflexion qui dépasse l'affirmation gratuite, non justifiée.

- ✓ **La culture générale du candidat**

Le développement doit être illustré par des exemples variés mettant en valeur la culture personnelle du candidat. Le jury a regretté de voir les exemples se limiter au seul *Journal* d'Anne Frank, ou au seul genre de la chanson. Sans faire de cet essai une dissertation littéraire, les candidats doivent pouvoir mobiliser d'autres références que les séries Netflix, ou les youtubeurs à la mode. Certains candidats ont multiplié des références non pertinentes (*L'Iliade* et *l'Odyssée*, *Les Misérables*) non appropriées au regard du sujet et non exploitées. Un exemple vient illustrer et étayer une argumentation : il doit par conséquent être développé. Citer un titre ne suffit pas. Enfin, il faut veiller à l'exactitude des références : Voltaire n'a pas écrit « J'accuse », Victor Hugo n'est pas l'auteur des *Fleurs du mal*, Olympe de Gouges n'est pas une autrice du Moyen Age et les *Lettres des soldats poilus* n'existent pas….

- ✓ **La qualité de l'expression**

La maîtrise de la langue est un critère de sélection important dans un concours de recrutement de professeurs. **Beaucoup de copies présentant par ailleurs des qualités ont dû leurs notes éliminatoires à une expression particulièrement défaillante, rédhibitoire chez un futur enseignant**. Un candidat qui laisse 72 erreurs dans sa copie, comme a pu le mentionner un membre de jury, ne peut prétendre enseigner. Le jury déplore un nombre trop important d'erreurs orthographiques élémentaires. Les accords du participe passé, les accords sujet-verbe, les homophones grammaticaux (a/à ; est/ait ; tous/tout) ne sont toujours pas maitrisés par un trop grand nombre de candidats. Des erreurs lexicales récurrentes ont également été relevées : *exhutoire,* exumer, *distingue* (pour distinct), *succint, s'embler.*

Si la qualité de l'expression est satisfaisante pour une moitié environ des copies, si elle a pu être valorisée chez certains candidats, près de 70 % ont ainsi perdu un ou plusieurs points pour une langue fautive.

Certaines formules figées voire idiomatiques ont été curieusement malmenées : « des livres qui me teignent à cœur », « prendre opinion » (pour prendre position), « jeter l'encre » au sens d'abandonner (pour jeter l'éponge), faire le parallélisme (pour faire le parallèle).

Si le jury a constaté dans l'ensemble une maîtrise satisfaisante de la syntaxe, il attire l'attention des candidats sur la formulation de l'interrogative indirecte qui ne réclame pas d'inversion du sujet et sur l'usage de la ponctuation. Il rappelle également que l'emploi familier du tutoiement, substitut de l'indéfini « on », est absolument à proscrire.

Du point de vue formel, rappelons que les titres d'œuvres doivent être soulignés et que les accents ne doivent pas être oubliés.

Cette dernière partie représente près de la moitié des points : il convient d'y consacrer un temps important sur les trois heures de l'épreuve et de l'aborder avec méthode. Le jury recommande aux futurs candidats

de véritablement préparer ce travail d'écriture au brouillon, non pour le rédiger, mais pour prendre le temps d'analyser le sujet, pour réaliser un *brainstorming* en explorant toutes les pistes possibles de réflexion et faire l'inventaire de ses propres connaissances. Toute cette étape est fondamentale pour éviter trois écueils : l'impression d'une pensée qui se déploie au fil de la plume, sans ordre véritable ni progression ; une argumentation peu approfondie, faite de principes généraux, de tautologies ou de lieux communs ni démontrés ni remis en question ; un développement un peu sec non illustré par des exemples qui viendraient donner chair et force de conviction au propos.

Les candidats doivent exploiter leur culture générale, mobiliser les savoirs acquis tout au long de leur parcours scolaire, universitaire et professionnel. Le jury leur conseille de s'entraîner à réactiver leurs connaissances, en temps limité, sur des sujets variés.

Épreuve écrite disciplinaire de mathématiques
3 heures (20 points)
Coefficient 1

Le programme de l'épreuve est constitué du programme en vigueur de mathématiques du cycle 4, de la partie « Nombre et calculs » du programme de mathématiques de seconde générale et technologique (BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019). Les notions mathématiques mobilisées dans le sujet proposé à la session 2026 exigent des candidats une maîtrise sûre des savoirs et des démarches nécessaires à l'enseignement des mathématiques à l'école primaire.

Généralités

Le sujet de la session 2026 était constitué de cinq exercices indépendants, permettant d'évaluer des compétences variées en calcul, en traitement de données, en géométrie, en algorithmique et en raisonnement.

Exercice	Thèmes principaux cycle 4	Domaines associés
1	Nombres et calcul ; Organisation et gestion de données ; Grandeurs et mesures	Proportionnalité, pourcentages, vitesse moyenne, tableur, coût.
2	Gestion de données et fonctions ; Nombres et calcul	Probabilités, statistiques (moyenne, médiane), interprétation.
3	Espace et géométrie ; Grandeurs et mesures	Triangle rectangle (Pythagore), parallélisme, longueurs, volumes, masse.
4	Nombres et calcul	Arithmétique (divisibilité), calcul littéral, nombres décimaux, pourcentages composés, raisonnement vrai/faux.
5	Espace et géométrie ; Algorithmique et programmation	Angles, parallélogramme, reproduction de figure, scripts Scratch et figures obtenues.

Le sujet a permis de distinguer les candidats capables de mobiliser des procédures maîtrisées, de les justifier avec rigueur et d'exercer un contrôle de vraisemblance sur les résultats obtenus.
Les meilleures copies se caractérisent par une rédaction soignée, une présentation claire, une bonne maîtrise des outils mathématiques attendus et une argumentation suffisamment explicite pour rendre le raisonnement lisible du début à la fin de l'épreuve.

À l'inverse, un nombre non négligeable de copies a été pénalisé par des réponses incomplètes, des justifications insuffisantes, des erreurs d'inattention, des difficultés de lecture de consigne ou un manque de recul sur la cohérence des résultats produits.

Remarques générales

Comme pour toute épreuve écrite, la qualité de la rédaction, de la présentation et de l'expression mathématique constitue un attendu essentiel. Les correcteurs ont, dans l'ensemble, relevé des copies plutôt lisibles et soignées, même si des maladresses de notation ou des égalités incorrectes demeurent régulièrement observées.
Le jury rappelle qu'en mathématiques, une réponse exacte ne saurait suffire lorsqu'elle n'est ni justifiée ni interprétée. Il est attendu du candidat qu'il explicite sa démarche, distingue ce qui relève de l'observation, du calcul et de la démonstration, puis formule une phrase de conclusion adaptée à la question posée.
Les difficultés rencontrées cette année tiennent moins à l'absence totale de connaissances qu'à une maîtrise encore fragile de certaines notions fondamentales, à des automatismes insuffisamment contrôlés et à une lecture parfois trop superficielle de l'énoncé.

	CRPE privé 2nd concours interne	CRPE public 2nd concours interne	CRPE privé 3ème concours	CRPE public 3ème concours	CRPE privé externe	CRPE public externe
Nombre d'inscrits	22	73	30	159	112	607
Nombre d'absents	17	45	21	95	80	250
Nombre de présents	5	28	9	64	32	357
Note minimale	8,25/20	2,25/20	4,25/20	0/20	4,25/20	0,25/20
Note maximale	17,5/20	18,5/20	18/20	19,75/20	18,25/20	20/20
Moyenne	11,5/20	12,21/20	11,77/20	12,35/20	13,15/20	13,48/20

Exercice 1 : Nombres et calcul ; Organisation et gestion de données ; Grandeurs et mesures – 5 points :
L'exercice 1 a globalement été bien réussi. Les candidats ont, pour une large part, su traiter correctement le calcul du coût total, résoudre la situation proposée et mobiliser la formule de la vitesse avec une efficacité satisfaisante.
Les questions de tableur ont toutefois fait apparaître des fragilités récurrentes. La syntaxe des formules n'est pas toujours maîtrisée : oubli du signe « = », confusion entre les signes opératoires, usage inadapté des références de cellules ou remplacement d'une écriture générale par un calcul numérique ponctuel.
Les conversions de durée en heure décimale demeurent un point de vigilance majeur. De nombreuses copies ont confondu 1 h 10 et 1,10 h, ou n'ont pas pris en compte l'ensemble des données du problème, notamment le trajet aller-retour ou certains coûts fixes.
Cet exercice montre qu'une situation pourtant accessible peut être fragilisée par une lecture incomplète de la consigne ou par un défaut de contrôle sur le sens des calculs engagés.

Exercice 2 : Gestion de données et fonctions ; Nombres et calcul – 4 points
L'exercice 2 a donné des résultats contrastés. Les calculs de probabilités ont été, dans l'ensemble, bien maîtrisés, et le calcul de la moyenne a souvent été traité avec exactitude.

En revanche, la détermination de la médiane constitue la difficulté la plus récurrente relevée par les correcteurs. Beaucoup de candidats ont confondu effectif total, rang de la valeur médiane et valeur elle-même, ou ont proposé une réponse sans justification suffisante.
Les meilleures copies sont celles qui ont pris appui sur une organisation rigoureuse des données et sur une interprétation correcte du résultat obtenu. À l'inverse, certaines réponses ont montré une compréhension encore insuffisante de ce que signifie la médiane dans une série statistique discrète.
Le jury souligne ici l'importance de distinguer clairement les notions de moyenne et de médiane, non seulement dans leur calcul, mais aussi dans leur interprétation en contexte.

Exercice 3 : Espace et géométrie ; Grandeurs et mesures – 4,5 points

L'exercice 3 fait partie des exercices les moins bien réussis. Il mobilisait plusieurs compétences en géométrie et en grandeurs, et supposait de passer d'une procédure connue à une rédaction mathématique rigoureuse.
Le théorème de Pythagore est, de loin, l'outil le mieux maîtrisé par les candidats. Sa reconnaissance et son usage dans les situations les plus directes sont généralement satisfaisants.
En revanche, des confusions nombreuses ont été relevées entre le théorème de Thalès et sa réciproque. Certains candidats écrivent directement une égalité de rapports sans vérification préalable, d'autres mobilisent une propriété pertinente mais sans en respecter les conditions d'application ni la formulation attendue.
Les calculs de volume, les conversions d'unités et les liens entre volume, masse et densité ont également soulevé des difficultés. Plusieurs copies aboutissent à des résultats incompatibles avec la situation décrite, ce qui traduit une absence de contrôle de vraisemblance sur les ordres de grandeur obtenus. Un candidat a ainsi conclu au calcul d'une tonne de sable dans un cône de chantier.
Le jury a néanmoins relevé, dans les meilleures copies, une volonté d'expliciter les étapes de raisonnement et de faire apparaître les propriétés mobilisées. Cette exigence de lisibilité doit être renforcée chez l'ensemble des candidats.

Exercice 4 : Nombres et calcul – 3,5 points

L'exercice 4 a très souvent été identifié comme le plus difficile du sujet. Il a parfois été partiellement traité, voire laissé sans réponse dans certaines copies.
Les questions de calcul littéral les plus directes, en particulier celles qui mobilisaient la double distributivité ou la réduction d'expressions, ont été relativement mieux réussies. De même, certains candidats ont su utiliser à bon escient un contre-exemple ou raisonner correctement sur une situation simple de pourcentage.
En revanche, dès qu'il s'agissait de démontrer une affirmation dans le cas général, les difficultés se sont nettement accrues. Trop souvent, un exemple a été utilisé à la place d'une preuve, ou bien la justification est restée incomplète, approximative, voire purement déclarative.
Les notions de multiple et de diviseur, la caractérisation d'un nombre décimal et le travail sur les puissances de 10 apparaissent encore insuffisamment stabilisés chez de nombreux candidats. Cet exercice s'est ainsi révélé particulièrement discriminant.

Exercice 5 : Espace et géométrie ; Algorithmique et programmation – 3 points

L'exercice 5 a été globalement plutôt bien réussi. Les premières questions ont souvent été correctement traitées, et plusieurs candidats ont montré une compréhension convenable de la logique du programme proposé.
Les fragilités portent surtout sur la justification des réponses. Certaines copies donnent le bon résultat sans faire apparaître le raisonnement, d'autres entretiennent une confusion entre la valeur d'un angle, le sens de rotation ou l'ordre attendu des étiquettes.
Cet exercice rappelle qu'un item d'apparence simple ne peut être pleinement valorisé que si la réponse est accompagnée d'une explication suffisamment précise et conforme au vocabulaire mathématique attendu.

Expression et conseils

Dans l'ensemble, les copies sont plutôt soignées, lisibles et d'un niveau d'expression satisfaisant. Le jury note cependant que la langue mathématique manque encore parfois de précision : notations inadéquates, confusion entre objets mathématiques, égalités mal construites ou absence des symboles attendus.

Il convient de rappeler que la préparation à cette épreuve suppose un travail explicite sur plusieurs points : les conversions d'unités, la distinction entre moyenne et médiane, la maîtrise des théorèmes de géométrie et de leurs réciproques, la notion de démonstration, ainsi que la lecture attentive des consignes.

Le jury recommande également aux futurs candidats d'exercer systématiquement leur vigilance sur la cohérence des résultats obtenus, de rédiger de manière plus concise mais plus rigoureuse, de ne négliger aucune question et de toujours conclure les calculs par une réponse contextualisée.

Enfin, les meilleures copies montrent qu'une préparation solide ne repose pas seulement sur la connaissance des procédures, mais aussi sur la capacité à les justifier, à en contrôler le sens et à les inscrire dans une expression mathématique claire, stable et maîtrisée.

Épreuve écrite d'application
3 heures (20 points)
Coefficient 1

- **Description de l'épreuve**

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente.

Le candidat a le choix au début de l'épreuve entre trois sujets portant respectivement sur l'un des domaines suivants :

- Sciences et technologie ;
- Histoire, géographie, enseignement moral et civique ;
- Arts.

Le candidat dispose d'un dossier comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques. Le candidat est amené à montrer dans le domaine choisi une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage.

Sciences et technologie

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3), y compris dans sa dimension expérimentale. Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Histoire, géographie, enseignement moral et civique

Au titre d'une session, la commission nationale compétente détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : histoire, géographie, enseignement moral et civique.

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

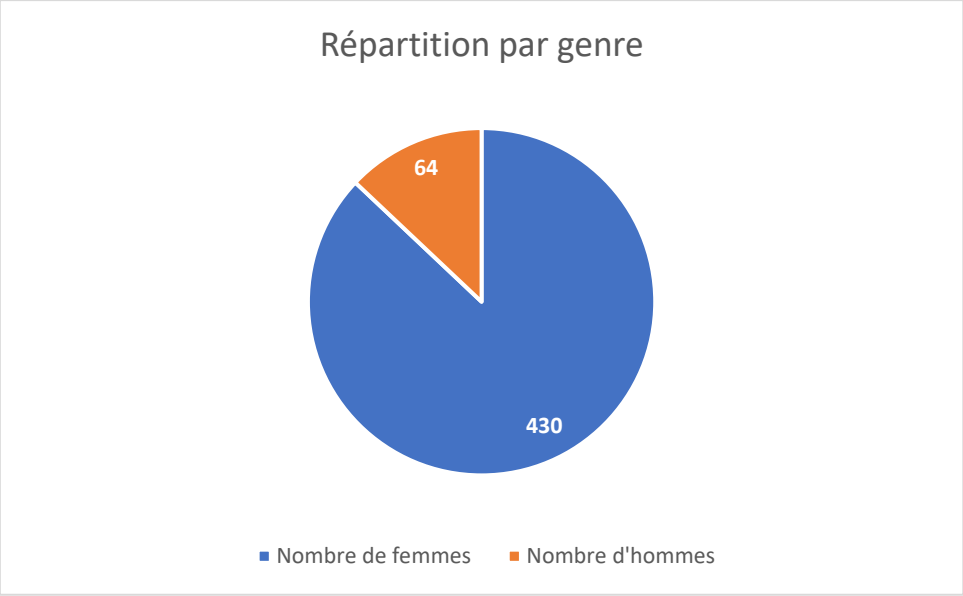
Arts

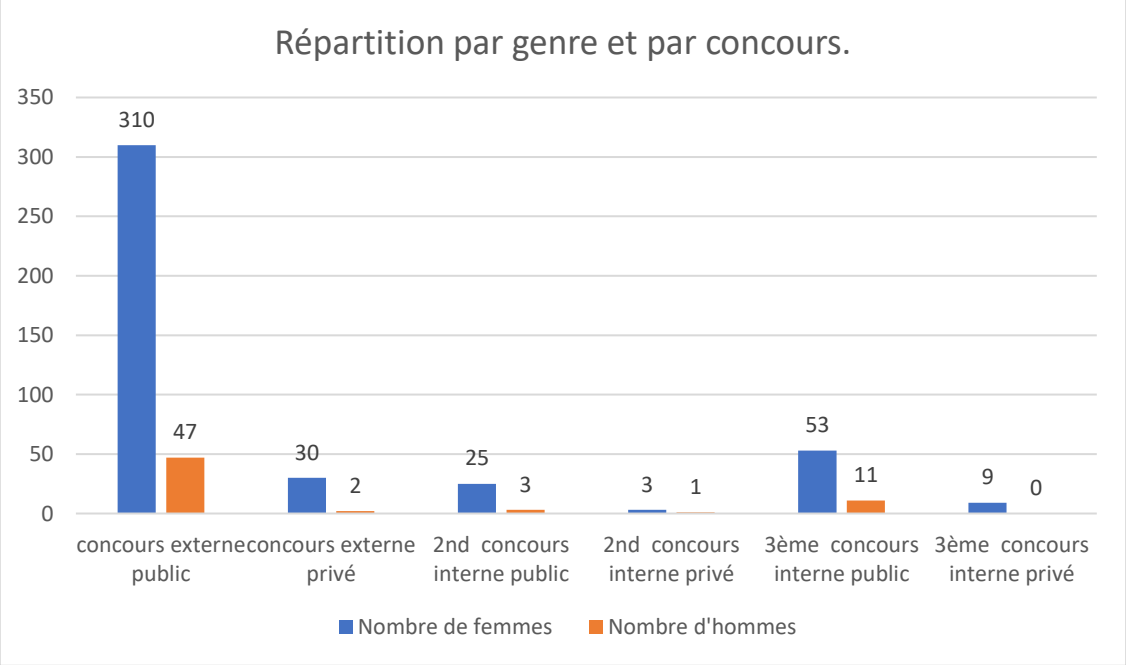
Au titre d'une session, la commission nationale compétente détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : éducation musicale, arts plastiques, histoire des arts.

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

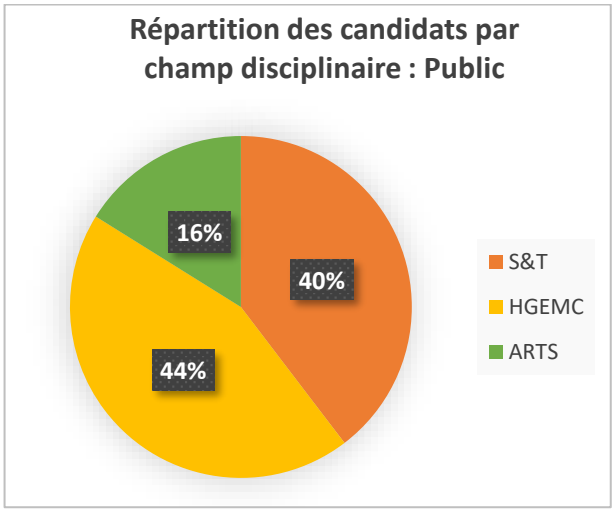
L'épreuve est notée sur 20. Chaque composante est notée sur 10 points. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

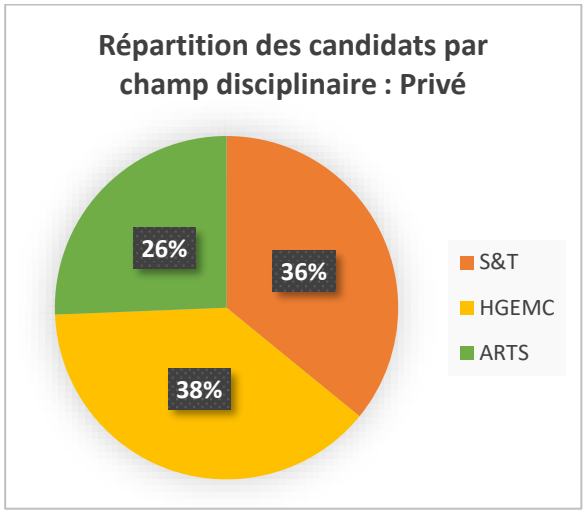
494 candidats ont passé cette épreuve dont 87% de femmes. 388 pour les concours du public, et 42 pour les concours du privé.

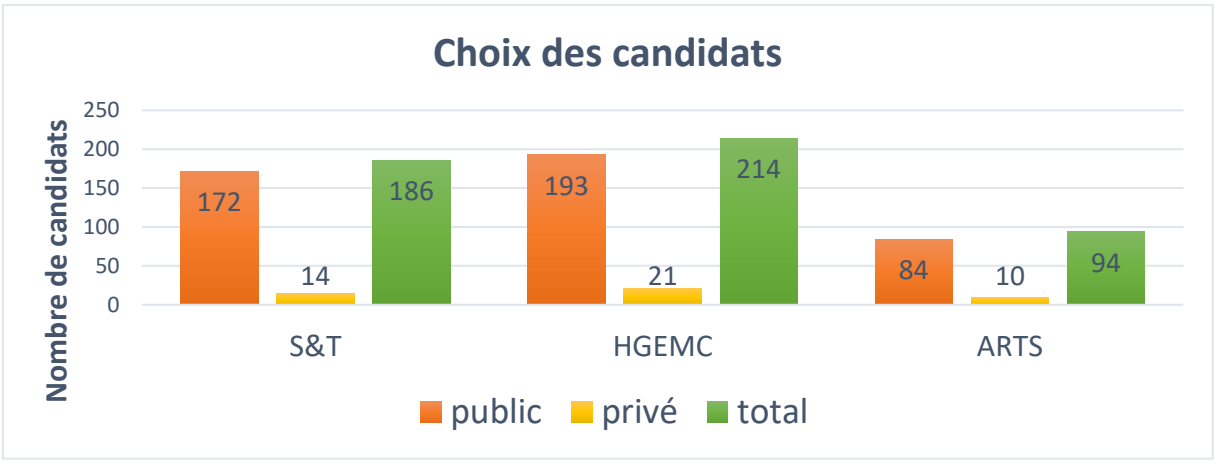




Le choix des candidats ne s'est pas porté, dans les mêmes proportions, dans les concours du privé et ceux du public, sur les trois domaines. Les candidats des concours publics ont choisi préférentiellement sciences et technologie et Histoire Géographie EMC aux dépens des Arts.







Les notes s'échelonnent sur l'ensemble de l'échelle de valeurs de 0,75 à 20.

Les moyennes obtenues dans les 3 domaines sont sensiblement comparables en Arts et HG EMC. Elle est inférieure en Sciences et Technologie

	Arts	HGEMC	S&T
Nombre de copies	93	218	186
Moyennes concours publics	11,47	9,56	10,83
Moyennes concours privés	9,80	8,94	9,75
Notes < 5	5	15	2
Note maximale	20	17,5	16
Note minimale	4	0,75	0,75

Les moyennes diffèrent de 1,91 point selon le domaine choisi par les candidats. Le sujet en ARTS est mieux réussi que les deux autres. Dans la perspective d'une inscription au concours de recrutement BAC +3 et d'une manière générale, le jury conseille au candidat de ne pas restreindre sa préparation à un seul des domaines afin de pouvoir se laisser un vrai choix le jour de l'épreuve pour la version de l'épreuve Bac+5 et cela permettra également de préserver la polyvalence évaluée sur cette épreuve pour la version Bac+3. Le jury rappelle que la polyvalence des maitres est une compétence indispensable à l'exercice du métier de professeur des écoles.

1- Remarques des correcteurs

Certains candidats font preuve de compétences solides en matière de maîtrise de la langue, mais trop de candidats, quel que soit le domaine choisi, montrent des lacunes significatives. Une ponctuation

hasardeuse, des phrases interrogatives mal formulées, une syntaxe pauvre, une discordance des temps, des problèmes de calligraphie et de soin rendent le propos peu compréhensible. Ces lacunes sont très souvent accompagnées de très nombreuses erreurs d'orthographe grammaticale.
Les membres du jury rappellent que maîtriser l'écrit est une compétence indispensable pour exprimer sa pensée et structurer sa démonstration avec rigueur.
Une maîtrise satisfaisante de la langue et du vocabulaire spécifique de chacune des disciplines est un préalable essentiel pour prétendre exercer le métier de professeur des écoles. Une attention particulière doit être portée sur ce point. Le jury conseille aux candidats de prendre le temps de relire leur copie, de veiller à une bonne utilisation des articulations logiques par l'emploi de connecteurs et de phrases de transition.

2. Domaine : Sciences et technologie

Comme les années précédentes, le sujet était composé de trois parties indépendantes en Technologie, en Physique-Chimie et en SVT. La thématique « **Un projet d'aménagement hydraulique à la Réunion** » a servi de support aux différents champs mobilisés. Le sujet comportait 3 parties indépendantes :

La partie 1, « La qualité de l'eau » mobilise le champ des SVT.

La partie 2, « Le traitement de l'eau » mobilise le champ des sciences physiques et chimiques.

La partie 3, « La distribution de l'eau » mobilise le champ de la technologie

Si la partie 3 s'affiche clairement dans le champ de la technologie, les parties 1 et 2 partagent des connaissances des champs des SVT et de la Physique-Chimie.

Des supports et documents variés (documents scientifiques, documents pédagogiques, productions d'élèves, photographies d'expériences) étaient à exploiter.

Maîtriser les différents champs est un atout important pour montrer la polyvalence et l'enseignement des sciences et technologie des Cycles 1, 2 et 3.

Le jury a apprécié les copies soignées (présentation, graphie), montrant une maîtrise satisfaisante des outils de communication scientifique (schéma, croquis, tableau…). De même, les copies attestant d'un esprit de synthèse, d'une bonne appréhension des questions pédagogiques / didactiques et de connaissances disciplinaires solides dans les trois champs disciplinaires ont été valorisées : ces candidats utilisent un vocabulaire précis et rigoureux, maîtrisent les démarches scientifiques et technologiques.

Les meilleurs candidats ont montré une réflexion didactique aboutie. Les propositions pédagogiques simples ont été préférables aux propositions complexes qui restent difficiles à mettre en œuvre dans la réalité de la classe. Les propositions pédagogiques les plus pertinentes se sont appuyées sur les documents proposés.

Le jury regrette que le niveau des connaissances disciplinaires de certaines copies soit très insuffisant. La collecte, la distribution et le traitement font partie des différentes étapes de l'exploitation de l'eau qui constitue l'un des exemples possibles de gestion d'une ressource naturelle. L'impact anthropique fait de cette thématique une question socialement vive, dont les enjeux ne sont pas maîtrisés.

Certains candidats ont conçu des séances correctes dans le déroulement. Le recours aux programmes est quasi systématique, mais la sélection des compétences effectivement engagées dans la séance n'est pas toujours effectuée. La prise en compte des élèves et la mobilisation des représentations initiales sont réalistes. Quelquefois, les propositions ne sont pas toujours en phase avec les objectifs visés ou préconisés. D'autres candidats ne maîtrisent pas les termes de « Prérequis » ou « Obstacle didactique » qui sont souvent associés à des conditions d'expérimentation sécurisées. Lorsque ces termes sont maîtrisés les propositions sont en revanche opérationnelles. Les pistes d'ajustement ou de remédiation proposées reposent sur une identification de l'erreur, erreur qui n'est pas toujours clairement identifiée.

Dans la partie 1, SVT.

La gestion de l'eau en tant que ressource naturelle fragile relève de questions socialement vives. Pour argumenter sur les différents aspects de cette thématique, trop de candidats se sont contentés de paraphraser les documents sans apporter les connaissances utiles. Le vocabulaire attendu sur les changements de l'état de l'eau permettant le cycle de l'eau n'est pas toujours maîtrisé. Plusieurs candidats

ont répondu par un texte long et peu efficace, perdant un temps précieux alors que d'autres ont construit un schéma synthétique nommant clairement ces changements d'état par un vocabulaire judicieusement positionné. La maîtrise des différentes formes de communication scientifique est une compétence recherchée. Le sujet demandait de concevoir un modèle analogique permettant d'expérimenter afin de déterminer les facteurs qui conditionnent le ruissellement de l'eau. Un protocole sur trois ne permet pas d'identifier les rôles des différents paramètres. Sans montage ou test témoin, sans paramètre affiché clairement, les protocoles ne sont pas robustes. La lecture des réponses incomplètes n'a pas permis de discerner si le phénomène n'était pas connu par le candidat ou s'il s'agissait d'une difficulté à concevoir une situation expérimentale utilisant un modèle analogique. Pour finir, l'étude de l'écosystème « rivière » est un exemple remarquable pour aborder le concept de biodiversité en fonction du temps. La mesure de cette biodiversité repose sur l'identification des espèces. La difficulté est, ici, de faire comprendre qu'une même espèce peut présenter différentes formes durant son cycle de vie. Pour faire la différence entre « espèces différentes » et « même espèce à un stade de vie différent », il faut maîtriser les concepts de classification des êtres vivants. Les notions d'attributs ou de caractères pertinents pour construire les ébauches de cette classification ne sont pas suffisamment acquises.

Dans la partie 2, Physique-chimie.

Les réponses à cette partie sont de qualité variable en fonction des questions.

Nombreux sont les candidats qui maîtrisent les notions d'équation chimique ajustée. Beaucoup ont identifié correctement les éléments les plus légers dans le bac de décantation à partir du repérage des masses volumiques. Les propositions d'activités pratiques sur la séparation des composants d'un mélange hétérogène sont approximatives ; la distillation, méthode fréquemment citée n'est pas une méthode réaliste dans le contexte de la classe ni dans le secteur de l'épuration de l'eau. Les confusions de vocabulaire telles que distillation, vaporisation, évaporation attestent d'une faible connaissance des concepts.

Dans la partie 3, Technologie.

Les algorigrammes ont été le plus souvent correctement interprétés, témoignant d'une bonne connaissance de l'outil de programmation. L'identification de l'erreur des élèves dans l'installation du dispositif d'alerte pour le récupérateur d'eau a montré que tous les candidats ne comprennent pas son fonctionnement. Les notions de fonctions ou de solutions techniques ne sont pas maîtrisées. Il est à noter que certains candidats confondent "prérequis" et conditions de sécurité/de fonctionnement des objets.

Conseils aux candidats : Les candidats montrant des fragilités dans la maîtrise des connaissances scientifiques ont paraphrasé les documents fournis. Le jury attend une argumentation reposant sur l'exploitation des documents proposés complétée par l'utilisation de connaissances scientifiques solides. L'usage des mathématiques au service des sciences expérimentales et de la technologie doit étayer l'analyse des documents. Les mises en œuvre des démarches scientifiques par l'expérimentation ou des démarches technologiques sont parfois irréalistes, le jury demande aux candidats de mieux prendre en compte le niveau d'enseignement.

Les éléments liés au développement durable ne doivent pas se limiter à la gestion des déchets (tri, décharges sauvages). Les connaissances utiles doivent servir à la construction d'une éducation au développement durable plus large intégrant la part des actions individuelles et collectives, pilier d'une citoyenneté éclairée.

3. Sujet en Arts

Le jury a apprécié la polyvalence des candidats et leur expertise dans un domaine. Cependant, plusieurs copies témoignent de références culturelles pauvres. Les approximations dans le vocabulaire révèlent des lacunes dans les connaissances disciplinaires.

Lorsque le sujet propose de créer une fiche de préparation de séance ou de faire une analyse critique d'une séance, la proposition du candidat ne doit pas se limiter à ces deux types de demandes. Trop souvent la copie n'est pas construite : Introduction – développement – conclusion. Par ailleurs, la fiche de préparation et l'analyse doivent s'y intégrer avec fluidité et ne doivent pas être l'unique propos de la copie.

Le sujet vise plusieurs compétences.

1**. S'approprier le sujet et construire une problématique claire**

(Analyse des documents, problématisation, lien avec le corpus)

En arts plastiques

De nombreux candidats reformulent efficacement le sujet dans l'introduction, avec des connecteurs logiques qui permettent de bien structurer la problématique mais d'autres reformulent le sujet de manière descriptive ou partielle, sans dégager une véritable problématique.

En éducation musicale

Plusieurs candidats ont montré leur capacité à identifier les fragilités des fiches de préparation proposées. Quelques copies esquissent des prolongements (PEAC, évaluation formative, interdisciplinarité).

Le lien avec les programmes est, dans les meilleures copies, pertinent. Le vocabulaire spécifique est maîtrisé.

Les œuvres, les documents et les points des programmes sont mentionnés mais peu analysés ou mis en perspective avec les choix pédagogiques. Les problématiques sont fragiles et la formulation en « comment… » mènent le plus souvent à une description. Le corpus est souvent traité comme une illustration et non comme un levier réflexif. Certaines œuvres sont citées sans justification et le jury déplore le manque de références artistiques telles que les citations ou éléments artistiques présents dans les documents proposés.

Conseils aux candidats.

Pour aboutir à une proposition de qualité, il faut structurer l'argumentation par :

- une analyse et une reformulation du sujet et ne pas se contenter de paraphraser l'intitulé, mais de montrer les enjeux pédagogiques. Il est important d'extraire les notions et les questionnements des œuvres et /ou des documents pour formuler une problématique exploitable ;
- de proposer une problématique claire et nuancée, ouvrant une réflexion didactique et artistique ;
- d'appuyer la problématisation sur une lecture fine du corpus, en mettant en relation les œuvres et les documents entre eux ;
- d'éviter un plan en 2 parties, (Description → Analyse) et d'intégrer l'analyse dans chaque partie ;
- d'utiliser le corpus comme outil d'argumentation.

Il faut éviter les pièges tels que :

- créer une nouvelle fiche de préparation (en éducation musicale) mais plutôt analyser celle du sujet ;
- se contenter de décrire mais utiliser chaque élément du corpus pour étayer une idée.

2. Concevoir une situation d'enseignement réaliste et structurée.

(Ingénierie pédagogique, progressivité, adaptabilité)

Certains candidats proposent des situations d'enseignement réalistes, ancrées dans le réel et adaptées aux cycles ou niveaux visés. Les séances sont bien situées dans une séquence et/ou une progression annuelle.

La structuration des séances et séquences est éclairée par un découpage de temps précis (pratique, verbalisation, évaluation). Les fiches de préparations sont fonctionnelles avec les indications d'objectifs à atteindre et de compétences visées, de matériels à manipuler ou à utiliser.

Les meilleures copies proposent une anticipation en citant les limites et écueils, des pistes de remédiation et de différenciation et même, pour les propositions les plus abouties, des prolongements interdisciplinaires et des moments de valorisation des travaux.

Si la plupart des copies présentent une séance, les copies les moins robustes proposent un cadrage didactique flou, des objectifs peu précis et des consignes peu claires ou parfois trop ambitieuses pour des élèves de cycle 2. L'ancrage dans une progression est trop rarement explicité.

Conseils aux candidats.

Pour construire une séance satisfaisante, il est nécessaire de :

- clarifier les objectifs de formation et préciser les intentions pédagogiques (domaine artistique, compétences visées) ;
- préciser les modalités pratiques (matériel, organisation, consignes, tâches des élèves, processus créatif attendu) ;
- formuler des consignes précises en évitant les consignes trop longues ou trop directives ;
- expliciter les rôles du professeur lors de ses actions ou interventions (observation, remédiation, verbalisation) et ne pas limiter son rôle à celui d'un spectateur.

3. Faire l'analyse critique d'une situation d'enseignement

(Diagnostic, remédiation, équilibre de l'analyse).

Dans l'ensemble cette compétence est bien réussie

En arts plastiques.

Quelques copies témoignent d'un regard sensible sur les œuvres et identifient les capacités des élèves à les analyser. D'autres mettent en valeur le rendu final par l'incidence des supports et des outils sur les productions obtenues.

En éducation musicale.

Certains candidats ont montré leur capacité à identifier les points positifs et les points de fragilité des fiches de préparation. D'autres ont proposé des remédiations pertinentes avec des pistes d'amélioration judicieuses en utilisant des enregistrements audio ou des percussions corporelles. Lorsqu'elles sont présentes, les analyses réussites / fragilités sont équilibrées.

Conseil aux candidats :

Il ne faut pas se contenter de décrire la séance : il faut prendre du recul, envisager les limites et proposer des solutions ou variantes en s'appuyant sur le corpus proposé pour justifier ses choix.

4. Mobiliser une culture artistique et institutionnelle.

a) Analyse des œuvres

Le jury rappelle que la culture personnelle doit être mobilisée sans prendre le pas sur l'analyse rigoureuse des œuvres et des documents fournis.

Dans le cadre de l'épreuve, il est attendu que les œuvres soient :

- analysées dans leur matérialité (support, format, technique, composition, geste…) ;
- interrogées pour leurs enjeux plastiques (relations forme/sens, espace, couleur, trace, etc.) ;
- mises en lien avec des intentions pédagogiques précises.

Une des faiblesses majeures relevées dans de nombreuses copies concerne le traitement des œuvres du corpus. Les candidats se contentent souvent :

- de les mentionner rapidement, sans véritable analyse ;
- d'en proposer une interprétation subjective, parfois déconnectée de leur réalité matérielle ou de leur contexte de création.

Conseils aux candidats :

- Il ne s'agit pas de faire une dissertation d'histoire de l'art, ni de proposer une interprétation personnelle purement intuitive. L'analyse doit partir de ce que l'œuvre donne à voir, en se fondant sur ses caractéristiques plastiques, pour en tirer des leviers pédagogiques clairs.
- Une analyse réussie est une lecture à la fois sensible et informée, qui nourrit une démarche d'enseignement artistique cohérente et exigeante.

b) L'éducation artistique et culturelle

Un élément majeur de l'épreuve – encore trop peu pris en compte dans les copies – concerne la capacité du candidat à situer sa proposition dans les enjeux de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC), et plus largement, à articuler son enseignement avec le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC) de l'élève.

Conseils aux candidats :

Il est attendu que les propositions pédagogiques s'inscrivent dans la logique du PEAC. Les meilleures copies font apparaître cette vision de l'EAC comme un levier d'émancipation et d'égalité d'accès à la culture. À l'inverse, de nombreuses copies restent centrées sur une seule activité technique sans mise en perspective culturelle ni parcours élève.

4. Sujet en Histoire Géographie – Éducation morale et civique

Le jury a apprécié l'effort des candidats à traiter l'ensemble des questions ; les meilleures copies sont celles qui ont proposé des réponses construites en s'appuyant sur des savoirs scientifiques solides. Certains candidats se sont distingués par leurs propositions pédagogiques abouties notamment à travers leurs mises en œuvre. La bonne connaissance de la terminologie associée aux outils de préparation maîtrisés ont été les bases de propositions d'activités de classe réalistes. Certaines de ces propositions ont été adaptées pour répondre aux besoins identifiés et répondre aux volontés d'un travail interdisciplinaire (Parcours Citoyen ou PEAC).

Pour autant le bilan global met en évidence, de manière convergente, une fragilité des candidats dans la maîtrise conjointe des savoirs disciplinaires, des attendus didactiques et des exigences méthodologiques de l'épreuve. En géographie comme en EMC, les connaissances apparaissent souvent superficielles, imprécises, voire erronées.

La définition de la montagne, par exemple, se réduit fréquemment à une approche topographique, négligeant les dimensions essentielles attendues dans une perspective scolaire : les formes d'occupation humaine, les logiques d'aménagement ou encore les caractéristiques climatiques et paysagères.

De la même manière, la notion de « bien commun » en EMC est très largement mal comprise, confondue avec des objets matériels ou assimilée de manière approximative aux enjeux du développement durable, ce qui témoigne d'un déficit de conceptualisation et d'une faible appropriation des contenus de référence.

Cette faiblesse des connaissances se double d'une difficulté manifeste à les mobiliser dans une perspective pédagogique. Les séquences proposées, bien que parfois cohérentes dans leur enchaînement, restent très rarement ancrées dans les programmes d'enseignement, dont les références explicites sont quasi absentes. Les objectifs d'apprentissage sont peu formulés, les problématiques rarement construites, et les compétences visées insuffisamment identifiées. Cette absence de structuration didactique conduit à des propositions souvent génériques, peu opératoires, et déconnectées des exigences réelles de la classe. Les situations d'apprentissage, lorsqu'elles sont évoquées, demeurent superficielles ou implicites, et ne permettent pas d'apprécier la capacité des candidats à organiser concrètement les apprentissages. L'absence fréquente de différenciation pédagogique, notamment pour les élèves à besoins éducatifs particuliers, ainsi que le manque de traces écrites et d'évaluations, renforcent l'impression d'une réflexion pédagogique insuffisamment maîtrisée.

L'exploitation des documents constitue un autre point de fragilité majeur. Les candidats se limitent le plus souvent à une description sommaire des supports, sans véritable analyse critique ni prise en compte de leurs limites. La contextualisation des documents est lacunaire, comme en témoigne la difficulté à identifier l'origine de certaines productions ou à en interroger les biais. Surtout, la transposition didactique est

rarement pensée : les documents sont cités, mais peu adaptés au niveau des élèves, et leur exploitation pédagogique reste peu explicitée. Cette difficulté révèle une compréhension insuffisante de ce qui est attendu dans l'épreuve, à savoir une articulation étroite entre analyse scientifique, regard critique et mise en œuvre pédagogique.

Par ailleurs, il est souligné une confusion récurrente entre activités proposées et apprentissages visés. Les candidats mobilisent fréquemment des dispositifs tels que le débat, la production d'affiches ou des actions liées à l'environnement scolaire, mais sans expliciter les savoirs en jeu, ni les modalités de construction des apprentissages. Les « débats » évoqués relèvent souvent d'échanges d'opinions non structurés, sans cadre ni objectifs précis, ce qui témoigne d'une méconnaissance des exigences propres à l'EMC, discipline qui suppose au contraire une progression rigoureuse des notions et un travail explicite sur les valeurs et les principes. Cette tendance traduit une approche pédagogique encore largement intuitive, insuffisamment adossée à des références didactiques solides.

La gestion du temps constitue également une difficulté notable, conduisant fréquemment à un traitement partiel des questions, en particulier dans la partie EMC, souvent reléguée au second plan. Cette incapacité à répondre de manière complète et structurée à des consignes complexes révèle une préparation insuffisante aux exigences formelles du concours.

Au total, ce bilan met en lumière une difficulté structurelle à articuler les trois dimensions constitutives du métier enseignant telles qu'elles sont évaluées au CRPE : la maîtrise des savoirs, la capacité d'analyse des supports et la construction de situations d'apprentissage pertinentes. Les candidats semblent osciller entre une restitution approximative des connaissances et des propositions pédagogiques peu étayées, sans parvenir à opérer la synthèse attendue.

ÉPREUVES D'ADMISSION

Épreuve orale de leçon

3 heures – 20 points

Coefficient 4

Présentation de l'épreuve :

Première épreuve d'admission au CRPE, la leçon consiste en la présentation d'une séance d'enseignement suivie d'un entretien avec le jury. Cette épreuve se distingue des épreuves écrites de français et de mathématiques, centrées sur l'évaluation des connaissances et compétences disciplinaires, en ce qu'elle vise prioritairement l'appréciation des compétences didactiques et pédagogiques des candidats. La leçon ne relève donc pas d'un exposé strictement disciplinaire, même si elle s'appuie sur des savoirs en français et en mathématiques, mais constitue une épreuve pratique fondée sur les connaissances didactiques et pédagogiques du candidat.

L'épreuve porte successivement sur le français et sur les mathématiques. Le jury remet au candidat deux sujets de leçon : l'un relevant d'un domaine de l'enseignement du français, l'autre d'un domaine des mathématiques, chacun étant explicitement situé dans l'année scolaire et dans le cursus de l'élève, du cycle 1 au cycle 3. Les deux sujets proposés concernent nécessairement deux cycles différents.

Pour élaborer le déroulement de ces séances d'enseignement, le candidat s'appuie, pour chaque sujet, sur un dossier fourni par le jury comprenant au maximum quatre documents de nature variée : supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, productions d'élèves, extraits des programmes ou de documents ressources Eduscol, etc. Le candidat présente ensuite successivement au jury les composantes pédagogiques et didactiques de chaque leçon ainsi que son déroulement. Chaque exposé donne lieu à un entretien avec le jury, qui permet de préciser ou d'approfondir les points jugés utiles, tant du point de vue des connaissances disciplinaires que des aspects didactiques.

Le candidat dispose de deux heures pour préparer sa leçon. L'épreuve, d'une durée totale d'une heure, se déroule en deux volets : 30 minutes consacrées au français et 30 minutes aux mathématiques. Chaque volet comprend deux temps : un exposé du candidat, d'une durée de 10 à 15 minutes, suivi d'un entretien avec le jury pour le temps restant, soit 15 à 20 minutes.

Données générales de participation

Candidats présents et répartition par genre

La session 2026 enregistre la présence de 345 candidats admissibles à l'épreuve de leçon, soit 55 candidats supplémentaires par rapport à la session précédente (291 en 2025), représentant une progression de 18,9 %.

La répartition par genre confirme la très forte féminisation du corps des professeurs des écoles : 308 femmes (89 %) se sont présentées à l'épreuve contre 37 hommes (11 %). Cette structure est stable d'une session à l'autre.

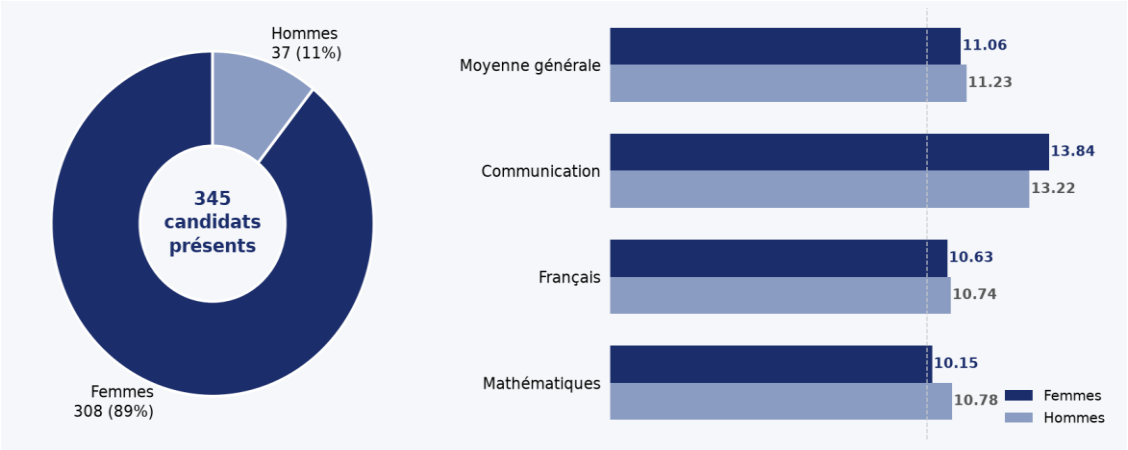


Figure 1 — Répartition par genre et moyennes par domaine (CRPE 2026)

Sur le plan des performances, les écarts entre genres sont faibles. Les candidates obtiennent une légère avance en communication (13,8 contre 13,2), tandis que les candidats présentent des résultats légèrement supérieurs en mathématiques (10,8 contre 10,2) et en français (10,7 contre 10,6). La moyenne générale est quasi équivalente : 11,1 pour les femmes et 11,2 pour les hommes.

Domaine	Moyenne Femmes	Moyenne Hommes	Écart
Communication	13,84	13,22	+0,62 (F)
Français	10,63	10,74	+0,11 (H)
Mathématiques	10,15	10,78	+0,63 (H)
Moyenne générale	11,06	11,23	+0,17 (H)

Tableau 1 — Comparaison des moyennes par domaine et par genre

Moyennes par concours

L'analyse des résultats selon la voie d'accès met en lumière des différences notables. Les candidats des concours privé 2nd interne et du public externe obtiennent les meilleures performances (11,40 et 11,34/20). En revanche, les candidats des 3e concours — public (9,65) comme privé (8,53) — se situent très en dessous de la moyenne globale de 11,07/20.

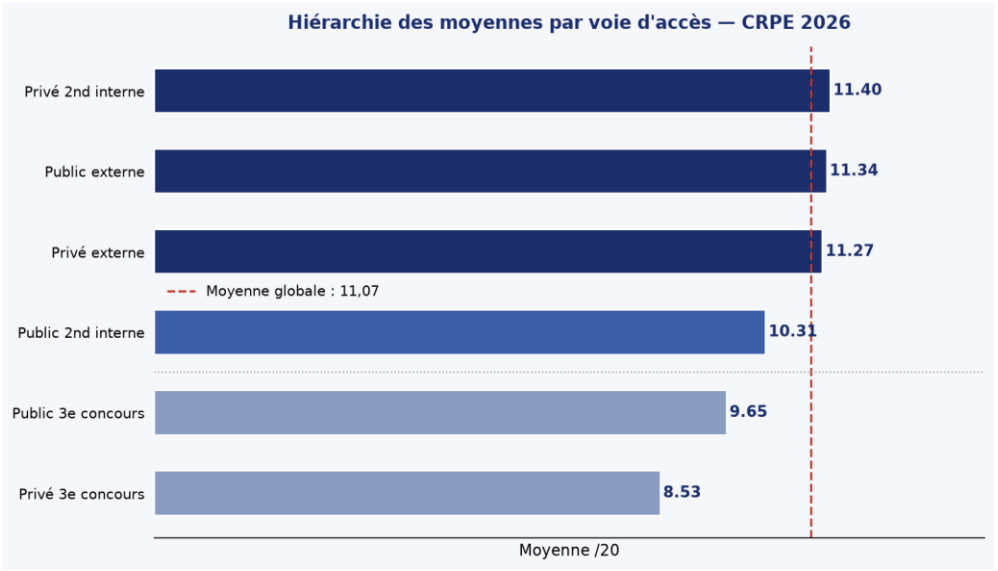


Figure 2 — Hiérarchie des moyennes par voie d'accès (CRPE 2026)

Voie d'accès	Moyenne /20	Écart à la moyenne globale
Privé 2nd interne	11,40	+0,33
Public externe	11,34	+0,27
Privé externe	11,27	+0,20
Public 2nd interne	10,31	−0,76
Public 3e concours	9,65	−1,42
Privé 3e concours	8,53	−2,54

Tableau 2 — Moyennes par voie d'accès et écart à la moyenne globale (11,07)

Comparatif des données session 2025 et session 2026

Stabilité du niveau global

La comparaison inter-sessions révèle une stabilité du niveau global des candidats admissibles. La moyenne générale passe de 11,04/20 en 2025 à 11,07/20 en 2026 (+0,03 point).

Ventilation des moyennes

En 2026, 24 % des candidats obtiennent une note supérieure à 15/20 (contre 26 % en 2025), tandis que la tranche 10-15 progresse de 29 % à 35 %. La proportion de candidats en difficulté (note inférieure à 5) reste stable : 14 % en 2026 contre 15 % en 2025.

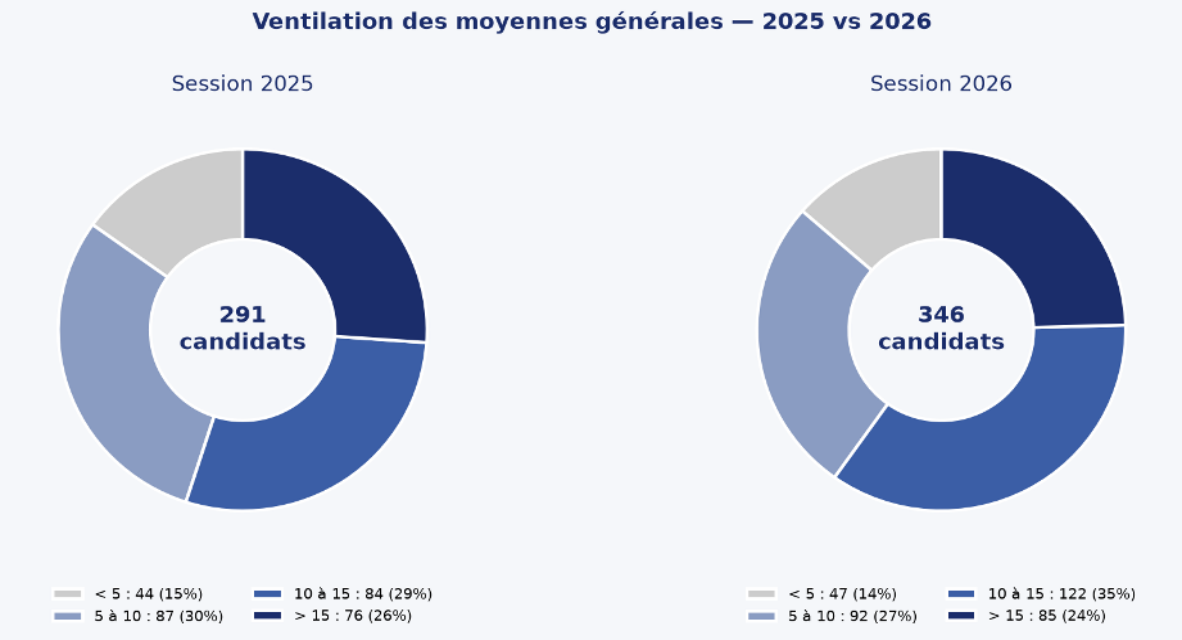


Figure 5 — Ventilation des moyennes générales 2025 vs 2026

Tranche de notes	2025 (N=291)	2026 (N=346)	Évolution
< 5/20	44 (15%)	47 (14%)	−1 pt
5 à 10/20	87 (30%)	92 (27%)	−3 pts
10 à 15/20	84 (29%)	122 (35%)	+6 pts
> 15/20	76 (26%)	85 (24%)	−2 pts

Tableau 4 — Ventilation des résultats par tranche de notes, comparaison 2025-2026

Profil des candidats se représentant au concours

Parmi les candidats admissibles en 2026, **59 s'étaient déjà présentés à l'épreuve de leçon** lors de sessions précédentes (52 présents, 7 absents), soit environ 15 % des candidats.
Les données révèlent un **avantage décisif de l'expérience** : ces candidats progressent en moyenne de **+3,89 points** entre leurs deux présentations (7,30 en 2025 → 11,19 en 2026). Cette progression spectaculaire témoigne de l'efficacité d'une préparation ciblée s'appuyant sur l'expérience du premier passage.

Indicateur	Valeur
Candidats redoublants inscrits	59
Candidats redoublants présents	52
Candidats redoublants absents	7
Moyenne session 2025 (même cohorte)	7,30/20
Moyenne session 2026 (même cohorte)	11,19/20
Progression moyenne	+3,89 points

Tableau 5 — Profil et progression des candidats se représentant au concours

Quelques exemples de sujets de la session 2026

Exemples de thématiques en français :

Exemple sujet 1	
Éléments de contexte	**Domaine d'apprentissage :** Langage oral – vocabulaire **Cycle et niveau de classe concernés** : MS – Cycle 1 **Place de la séance à concevoir dans la séquence et dans l'année scolaire :** Séance 2 - Période 3 Cette séance s'inscrit dans une séquence visant à développer la compétence « organiser les mots en catégorie et en réseau ». En périodes 1 et 2, les élèves ont découvert le vocabulaire et la syntaxe associés en jouant dans l'espace poupon.
Questionnement	Dans un exposé de 10 à 15 minutes, en vous appuyant sur les documents, vous présenterez la séance 2 qui s'inscrira dans une séquence. Cette séance d'enseignement aura pour objectif de rendre les élèves capables de ranger des objets par catégorie. Votre exposé présentera les composantes pédagogiques et didactiques de la leçon que vous proposerez.
Documentation	**Document A** : Extrait du programme de cycle1, publié au BO n°41 du 31 octobre 2024. **Document B** : Extrait du *Guide pour enseigner le vocabulaire à l'école maternelle*, Eduscol, 2020. **Document C** : Supports et matériel utilisés dans une classe de petite section. **Document D** : Extraits d'albums et de presse jeunesse.

Exemple sujet 2	
Éléments de contexte	**Domaine du français** : Lecture : Lire et comprendre seul des textes, des documents et des images. **Cycle et niveau de classe concernés** : CM2 – Cycle 3 **Place de la séance à concevoir dans la séquence et dans l'année scolaire** : Séance 1 - Période 3 Cette séance s'inscrit dans une séquence visant à développer la compétence « Développer des habiletés et des stratégies de compréhension ». En période 1, les élèves ont découvert des stratégies pour comprendre un mot inconnu. En période 2, les élèves ont découvert des stratégies pour comprendre les reprises nominales et pronominales.
Questionnement	Dans un exposé de 10 à 15 minutes, en vous appuyant sur les documents, vous présenterez la séance 1 qui s'inscrit dans une séquence. Cette séance aura pour objectif de rendre les élèves capables de comprendre l'implicite dans les textes lus. Votre exposé présentera les composantes pédagogiques et didactiques de la leçon que vous proposerez.
Documentation	**Document A** : Extrait du programme de français de cycle 3, publié au BO du 17 avril 2025, Eduscol. **Document B :** Extrait du guide *la compréhension au cours moyen*, Eduscol, janvier 2022 **Document C :** P. Bézu-Debs, Extrait du guide de l'enseignant : *Une histoire par semaine*, cycle 3, 2023. **Document D :** C. Delamain, J. Spring, Extrait de l'ouvrage : *Inférer pour mieux comprendre*, 2022.

Exemples de thématiques en mathématiques :

Exemple sujet 1	
Éléments de contexte	**Domaine des Mathématiques** : Espace et géométrie. **Cycle et niveau de classe concernés** : cycle 2, classe de CE1 **Place de la séance à concevoir dans la séquence et dans l'année scolaire :** Première séance de la séquence –période 3 – visant l'objectif de rendre les élèves capables d'utiliser l'équerre pour tracer un angle droit. Les élèves ont déjà appris à repérer les angles droits avec l'équerre.
Questionnement	Dans un exposé de 10 minutes à 15 minutes, vous présenterez une séance qui aura pour objectif de rendre les élèves capables d'utiliser l'équerre pour tracer un angle droit. Vous situerez cette séance dans une séquence visant à développer la compétence « utiliser la règle graduée, l'équerre et le compas comme instruments de tracé ». Vous préciserez de manière argumentée : • L'organisation et le déroulement de la séance • Les modalités possibles de différenciation • Les supports retenus • Les éléments de synthèse et la trace écrite attendue
Documentation	**Document A :** Extrait du *programme de mathématiques du cycle 2*, 2024, Eduscol. **Document B : E**rik Kermorvant, extrait de *Exemple d'utilisation dans les classes d'équerres spécifiques en forme de L*, (Prag, ESPE de Bretagne), 2015. **Document C :** Extrait de *Maths explicites CE1, fichier de l'élève*, avril 2025 *Les extraits de manuels proposés dans ce dossier sont des points d'appui éventuels à la conception de la séance. Leur utilisation ne revêt donc pas de caractère obligatoire.*

Exemple sujet 2	
Éléments de contexte	**Domaine d'apprentissage** : Nombres, calculs et résolutions de problèmes. **Cycle et niveau de classe concernés** : Cycle 3 – CM1 **Place de la séance à concevoir dans la séquence et dans l'année scolaire :** Séance 1 d'une séquence de 4 séances – Période 2 – visant à rendre les élèves capables d'identifier la règle d'une suite évolutive pour construire les étapes suivantes.
Questionnement	Dans un exposé de 10 à 15 minutes, vous présenterez une séance qui aura pour objectif de rendre les élèves capables d'identifier la règle d'une suite évolutive pour construire les étapes suivantes. Vous situerez cette séance dans une séquence visant à identifier les régularités et poursuivre une suite de motifs évolutive. Votre exposé présentera les composantes pédagogiques et didactiques de la leçon que vous proposerez.
Documentation	**Document A :** Extrait du nouveau *programme de mathématiques du cycle 3,* publié au BO du 17 avril 2025. **Document B :** Extraits des *Exemples pour la mise en œuvre du nouveau programme de mathématiques au CM1*, Eduscol, septembre 2025. **Document C** : « Les cabanons », séance du site La Problémathèque du CSEN, 2024. **Document D :** Extrait de *Modéliser au cycle 3 : les problèmes de généralisation*, Université de Toulouse Jean Jaurès, 2023.

Les remarques des commissions : attendus, constats et conseils

- ✓ **L'exposé**

Les attendus :

L'exposé doit s'appuyer sur le dossier soumis au candidat et prendre en compte à la fois la consigne et les éléments de contexte indiqués dans le sujet (niveau de classe, place dans la séquence, voire dans l'année). Il doit intégrer dans la réflexion les documents.

Il s'agit de présenter l'objectif d'apprentissage et le déroulé d'une séance permettant d'atteindre cet objectif : compétences et connaissances concernées, phases de la séance structurant les apprentissages, modalités de travail, activités des élèves, rôle de l'enseignant.

Le jury n'attend pas, surtout à ce stade de développement professionnel du candidat, une « séance parfaite » mais bien une proposition pédagogique réfléchie, des hypothèses de travail justifiées par la connaissance des attendus des programmes et des processus d'apprentissage des élèves.

Le jury évalue :

- la capacité du candidat à présenter clairement ses objectifs d'enseignement ;
- sa capacité à exposer ses choix pédagogiques et à les justifier par sa réflexion didactique ;
- sa capacité à intégrer l'activité des élèves à sa présentation de séance ;
- sa capacité à s'appuyer sur l'extrait du programme qui lui a été éventuellement fourni dans le dossier ou sur sa connaissance personnelle des textes officiels ;
- sa capacité à exploiter le dossier ou à expliquer les motifs qui l'ont amené à minorer éventuellement un document fourni par le dossier.

Constats :

Les membres des jurys soulignent la qualité d'un grand nombre d'exposés, structurés, articulant explicitement les choix pédagogiques aux attendus du niveau de classe ciblé et aux programmes officiels. Les meilleurs candidats ont su mobiliser les documents du dossier pour nourrir leur réflexion pédagogique, en expliquant comment ces ressources avaient été utilisées dans la construction de la séance. L'ancrage de la séance dans une séquence plus large, l'identification précise des objectifs, des rôles respectifs du maître et de l'élève, ainsi qu'une attention portée à la différenciation, à l'évaluation ou encore aux obstacles d'apprentissage ont été particulièrement appréciés. Les exposés respectaient globalement le temps imparti et étaient appuyés sur un langage professionnel et une posture adaptée.

A contrario, les jurys ont aussi entendu des exposés souvent stéréotypés, qui déroulaient des étapes immuables et interchangeables, quels que soient les sujets donnés (français/mathématiques) et le niveau de classe. Les candidats les moins performants sont ceux qui n'ont pas suffisamment tenu compte de la réalité d'une classe, livrant des séances peu articulées, sans progression claire ni contextualisation dans une séquence. L'activité des élèves y est peu définie, réduite ou absente, de même que la prise en compte de l'évaluation ou de la différenciation. Le jury remarque également que les documents du dossier sont simplement décrits, voire négligés, sans réelle analyse ni justification de leur usage. Comme l'an dernier, les jurys ont noté une méconnaissance chez les candidats les moins aguerris des spécificités du cycle 1 : demander à un élève de grande section de repérer un verbe dans une phrase et de le souligner à la règle est par exemple peu réaliste.

Conseils aux candidats :

Pour réussir cette épreuve, il est essentiel de proposer une véritable séance d'apprentissage, cohérente, ancrée dans une séquence, mais centrée sur les apprentissages effectifs des élèves. Les candidats doivent s'interroger sur ce qu'apprennent les élèves à travers l'activité proposée, comme sur le rôle de l'enseignant au cours de la séance. Les choix pédagogiques présentés doivent être justifiés et non

seulement décrits : en quoi l'activité mise en place permette-t-elle d'atteindre l'objectif annoncé ? Quelle est sa plus-value en termes d'apprentissage ? Quelle est sa limite éventuelle ?

Le jury recommande de bien lire le sujet, de s'appuyer sur l'ensemble des documents, y compris les productions d'élèves, et d'en faire une analyse : une description seule ne suffit pas. Les références théoriques gagneraient à être maîtrisées et mises au service d'une analyse, non récitée et hors contexte. Enfin, les meilleurs candidats sont ceux qui parviennent à anticiper les obstacles ou les difficultés des élèves, à imaginer les approches différenciées, qui pensent à exploiter l'erreur, et qui s'interroge sur la mise en œuvre concrète dans une classe réelle.

- ✓ **L'entretien**

Les attendus :

L'entretien n'est pas un « interrogatoire » mais bien un échange avec les trois membres du jury dont les questions n'ont jamais pour objectif de piéger le candidat mais au contraire de l'amener à exprimer le meilleur de lui-même. Bienveillant et ouvert, le jury cherche avant tout à poursuivre la réflexion amorcée lors de l'exposé, à amener le candidat à enrichir son propos, à le compléter, à envisager éventuellement d'autres pistes ou des prolongements possibles. Il s'appuie nécessairement sur l'exposé et le dossier et n'a pas pour vocation à vérifier la connaissance de l'intégralité des programmes d'enseignement du premier degré et des textes officiels.

Constats :

Les jurys ont souligné, pour cette épreuve d'entretien, la qualité d'échange de nombreux candidats qui ont su faire preuve d'écoute et d'engagement. Les meilleurs d'entre eux ont montré leur capacité à reconsidérer leurs propositions et à les ajuster en tenant compte des remarques et des sollicitations du jury. Ces candidats sont entrés dans un véritable dialogue professionnel, ont pris le recul nécessaire pour enrichir, compléter leurs scénarios pédagogiques. Une partie d'entre eux a su mobiliser des connaissances institutionnelles et théoriques de manière pertinente, en articulant ces références aux aspects didactiques et pédagogiques du sujet pour nourrir leur réflexion. Cette capacité à sortir de leur proposition initiale pour envisager d'autres pistes, à interroger les difficultés des élèves ou les modalités d'évaluation dans une perspective de progression, a été particulièrement appréciée.

Les jurys ont néanmoins relevé des insuffisances chez de nombreux candidats dont les réponses manquaient de consistance : absence d'exemples concrets, faiblesse de l'argumentation, références insuffisantes aux documents du dossier. Certains méconnaissent les réalités d'une école et les textes de références (programmes, guides fondamentaux).

Conseils aux candidats :

Pour réussir cette épreuve, il est essentiel de bien maîtriser les fondamentaux didactiques et pédagogiques relatifs aux domaines du français et des mathématiques et aux cycles concernés. Les candidats ne doivent pas hésiter à exploiter leurs expériences vécues en stage en les mettant en lien avec le cadre institutionnel (programmes, socle, cycles, évaluations), et à mobiliser leurs connaissances de manière contextualisée, pour prendre en compte à la fois les documents du dossier et les élèves auxquels la séance est censée s'adresser. L'entretien n'est pas une épreuve piège : les questions du jury visent à accompagner le raisonnement. Il faut donc les écouter avec attention, y répondre avec nuance, justifier ses choix et accepter de réajuster son propos. Il est vivement recommandé d'éviter les discours appris par cœur, les concepts non maîtrisés, et de préférer des exemples concrets et des réponses argumentées. La réflexion sur l'évaluation, la prise en compte de la diversité des élèves, la place des parents ou des ATSEM doivent être envisagées de manière réaliste et professionnelle. Enfin, une posture d'écoute active,

de collaboration et de recul critique est indispensable pour entrer pleinement dans cette épreuve de dialogue et de réflexion.

- ✓ **L'expression – la qualité de la communication**

Constats :

Les membres des commissions ont souligné la qualité de l'expression de la plupart des candidats lors de l'épreuve orale d'admission. Beaucoup ont su faire preuve d'écoute et de réactivité, notamment en s'ajustant aux questions posées et en engageant un réel dialogue avec le jury. La posture adoptée est souvent apparue adéquate, marquée par une communication ouverte, et une expression verbale claire, structurée et audible. Le langage utilisé était globalement correct et adapté au contexte professionnel. Enfin, une bonne gestion du temps, une présentation claire du plan de l'exposé, ainsi qu'un engagement personnel dans la parole (« je ») ont renforcé la qualité globale de l'intervention.

En revanche, certaines lacunes demeurent et ont été régulièrement pointées par les commissions. De nombreux candidats ont peiné à se détacher de leurs notes pendant l'exposé, et ont lu leur préparation sans véritablement s'adresser au jury. Les candidats les plus en difficultés ne sont pas ceux qui n'avaient pas toutes les réponses mais ceux qui ont renoncé à entrer dans le dialogue et ont adopté une posture défense, s'arc-boutant sur leurs premières propositions sans tenter d'envisager d'autres pistes possibles. Le jury déplore également quelques erreurs linguistiques, notamment l'usage du verbe acquérir qui reste très aléatoire, de même que l'expression de la condition (« si j'aurais »). Les tics de langage (« et donc », « du coup », « heu ») ont pu nuire également à la qualité du propos.

Conseils aux candidats :

Il est recommandé aux candidats de soigner particulièrement la qualité de leur expression orale, en adoptant un langage professionnel, précis et adapté au contexte du concours. Il est essentiel de ne pas se contenter de lire un texte préparé, mais de véritablement s'adresser au jury avec clarté, engagement et authenticité. Une préparation efficace passe par une lecture attentive des documents et une structuration cohérente de l'exposé. Il convient également d'éviter les formules familières ou inappropriées. La posture attendue est celle d'un futur enseignant conscient des enjeux de sa mission : attentive, respectueuse, ouverte à l'échange et capable de réflexion. Enfin, il est conseillé de travailler la modulation de la voix, d'éviter les phrases trop longues ou complexes, et de considérer les questions du jury comme des opportunités d'approfondissement et non comme des critiques.

Deuxième épreuve orale d'admission : épreuve d'entretien
1h et 5 minutes (20 points)
Coefficient 2

Bref descriptif et déroulé de l'épreuve

Durée de la préparation : 30 minutes.
Durée totale de l'épreuve (exposé et entretien) : 1 heure et 5 minutes.

L'épreuve comporte 2 parties :

- **La première partie** de cette épreuve orale est consacrée à l'éducation physique et sportive. Elle intègre la connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant. Elle comporte un temps de préparation de 30 minutes qui consiste en l'étude d'une situation d'enseignement en EPS. C'est cette situation qui fait l'objet d'échanges avec le jury durant 30 minutes.

- **La seconde partie** d'une durée de 35 minutes porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public d'éducation. Le candidat est invité à se présenter et à partager avec le jury son projet professionnel. À l'issue de cette présentation, deux situations professionnelles à analyser lui sont soumises.

Eléments statistiques et résultats :

Cette épreuve a réuni 363 candidats répartis sur 5 jours d'examen et auditionnés par 13 commissions. 14 sujets ont été traités. 3 sujets ont été traités par jour à raison de deux vagues de candidats par sujet.

La moyenne d'EPS est de 5,25/10, celle d'entretien est de 6,08/10. La partie entretien professionnel apparaît mieux réussie que la partie EPS.

	athlétisme	jeux collectifs	natation	danse
Moyennes par thématique en EPS	5,38/10	5,31/10	5,07/10	5,19/10

Les situations traitées dans la partie entretien renvoient à des thématiques proches abordant de la laïcité, relevant de l'EMC ou portant sur la contestation des enseignements.

1ère partie : ÉDUCATION PHYSIQUE et SPORTIVE (10 points)

Descriptif de l'épreuve (extraits de l'arrêté du 25 janvier 2021 – MENH2033191A)

À partir d'un sujet fourni par le jury proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, il revient au candidat de choisir le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage qu'il présente au jury.

Cet exposé ne saurait excéder quinze minutes. Il se poursuit par un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première phase d'entretien. Cet entretien permet d'apprécier d'une part les connaissances scientifiques du candidat en matière de développement et de psychologie de l'enfant, d'autre part sa capacité à intégrer la sécurité des élèves, à justifier ses choix, à inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et, plus largement, dans les enjeux de l'EPS à l'école.

Les activités physiques, sportives et artistiques (APSA) retenues pour la session 2026 :

- les activités athlétiques
- les activités aquatiques
- les jeux et sports collectifs
- la danse

L'exposé

Il s'agit pour le candidat d'organiser et de construire un propos cohérent. Il faut donc veiller à maîtriser les notions et concepts choisis, à illustrer son propos d'exemples concrets mais aussi à susciter l'intérêt du jury.

La gestion du temps de parole est importante. L'exposé doit durer au maximum quinze minutes. Le candidat peut se munir d'un chronomètre.

L'entretien

L'entretien débute en prenant appui sur les propos des candidats pour leur permettre de préciser les notions abordées. Cela se concrétise notamment par l'illustration de situations ou encore l'élaboration de consignes.
Le questionnement vise à évaluer les connaissances des candidats en termes de construction des apprentissages en EPS.

Le candidat est assuré de la bienveillance du jury qui cherche à obtenir des précisions sur le propos tenu.

Les prestations particulièrement appréciées réunissaient les aspects suivants :

- un exposé structuré ;
- une expression claire, une voix modulée ;
- une posture d'écoute et d'échange ;
- une bonne compréhension de la problématique soulevée : enjeux pédagogiques, didactiques et organisationnels ;
- des propositions de situations d'apprentissage réalistes, cohérentes dont le caractère de faisabilité est garanti et qui préservent la sécurité affective et physique des élèves ;
- une mise en relation pertinente des savoirs acquis avec les différents domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

***A contrario*, les commissions ont regretté des prestations qui se caractérisaient par :**

- un temps d'exposé trop court (moins de 10 minutes) ;
- une compréhension erronée de la problématique proposée;
- des propositions de situations qui ne répondent pas à la problématique proposée ;
- des situations qui parfois ne ménagent pas assez de temps d'activité chez les élèves ou, plus grave, ne sont pas de nature à garantir leur sécurité ;
- une méconnaissance du développement psychologique et moteur de l'enfant (notamment en maternelle) ;
- une méconnaissance des APSA proposées et surtout de leur didactique.

Conseils et recommandations aux candidats :

Il est impératif de bien lire le sujet, de répondre précisément à la problématique proposée. Beaucoup de contresens ou d'imprécisions sont dus à un manque d'appropriation du sujet.

Lorsque la situation d'apprentissage est complexe à décrire, un schéma à montrer au jury facilite sa présentation.

La gestion de l'hétérogénéité, la différenciation pédagogique et l'évaluation seront interrogées.

Les enjeux et les caractéristiques de l'activité physique en maternelle doivent faire l'objet d'une attention toute particulière lors de la préparation au CRPE.

Il est souhaitable que les candidats soient capables d'argumenter et de justifier leurs réponses, de montrer une capacité de réflexion qui peut conduire à concevoir ou affiner des situations d'apprentissage, de faire preuve d'autocritique envers leurs propositions, d'être inventif, à défaut d'avoir des repères. Il s'agit aussi de faire preuve de bon sens.

Enfin, les candidats doivent être en capacité de mieux mettre en relation EPS et éducation à la santé mais aussi d'approfondir la dimension interdisciplinaire des apprentissages.

Par ailleurs, le jury invite les candidats à :

- exploiter toutes les périodes de stages prévues durant leur formation initiale pour vivre une démarche d'enseignement dans un contexte institutionnel réel et singulier ;
- consulter régulièrement les sites institutionnels ;
- se tenir informés de l'actualité sportive pour nourrir sa culture générale ;
- approfondir les enjeux et les caractéristiques de l'activité physique en maternelle.

2ème partie : ENTRETIEN (10 points)

Descriptif général de cette 2ème partie (extraits de l'arrêté du 25 janvier 2021 – MENH2033191A)

La seconde partie de cette deuxième épreuve orale d'admission d'une durée de trente-cinq minutes porte sur la motivation du candidat et sur son aptitude à se projeter dans le métier de professeur, au sein du service public d'éducation.

Elle comporte un premier temps d'échange d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours. Cette présentation n'excède pas 5 minutes. Le candidat est amené à cette occasion à valoriser sa candidature en s'appuyant sur ses travaux de recherche, sur les enseignements suivis, sur les stages vécus, sur son éventuel engagement associatif ou les périodes de formation réalisées à l'étranger.
Cette présentation débouche sur un échange avec le jury pendant dix minutes.

La suite de l'échange, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle soumises à l'analyse du candidat, d'apprécier son aptitude à :

– s'approprier et à incarner les valeurs de la République, dont la laïcité et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
– faire connaître et partager ces valeurs et exigences.

La présentation du candidat

Les premières minutes de cette partie d'entretien consiste en une présentation du candidat qui a ici l'occasion de mettre en valeur ses atouts et son expérience et d'exprimer sa motivation et ses ambitions. La construction de cette partie est laissée libre au candidat, il aura eu l'opportunité de la préparer bien en amont de l'épreuve.

L'échange qui s'ensuit est déterminé par le contenu et la qualité de la présentation qui précède. Il revient donc au candidat de soigner sa présentation, de susciter la curiosité et l'intérêt du jury. Les questions posées ont pour objectif d'amplifier les éléments de présentation et d'en révéler toute la pertinence vis-à-vis du métier auquel se destine le candidat.

Les mises en situation professionnelle

Le candidat ne dispose d'aucune préparation pour traiter les sujets soumis, il les découvre lors de l'entretien avec le jury. Cet entretien à l'issue de la phase de présentation, dure vingt minutes réparties tel que deux fois dix minutes, pour chacune des situations à traiter. L'une des situations renvoie à une situation d'enseignement, la seconde est en lien avec la vie scolaire. Cette sous-partie est destinée à éprouver les qualités d'analyse et de raisonnement du candidat au travers de l'étude de ces deux situations professionnelles.

14 sujets ont été traités par les candidats de cette session 2026. Ces sujets ont abordé divers aspects relevant de l'école maternelle et de l'école élémentaire, différentes thématiques générales de l'éducation et ont permis aux candidats de s'interroger sur les grands principes de l'École et sur les valeurs qui la fondent et de construire un premier positionnement professionnel.

Les sujets proposés lors de cette épreuve sont construits de manière identique. On retrouve ainsi :

- une courte description de la situation professionnelle posée ;
- un questionnement qui renvoie aux valeurs et principes fondamentaux mobilisés par la situation.

Le candidat est invité à identifier la problématique qui est soulevée par la situation et à construire des éléments de réponse, à l'appui de ses connaissances et de ses expériences. Il est à noter que les situations problématisées soumises au candidat sont exposées oralement, ce qui implique une qualité d'écoute et d'attention certaine.

Observations des jurys et recommandations aux candidats concernant les deux composantes précitées de cette seconde partie d'épreuve

✓ **Forme et contenu de la présentation**

La durée de cette partie de l'épreuve n'est pas toujours bien gérée par les candidats. Certains candidats proposent une présentation qui s'avère trop courte malgré les quelque cinq minutes disponibles. Rappelons que les candidats peuvent préparer cette partie de l'entretien, non pas le jour de l'épreuve mais en amont de celle-ci. Ces cinq minutes peuvent donc être pleinement investies grâce une préparation rigoureuse.

Concernant la forme, il importe de veiller au débit de parole qui a tendance à s'accélérer, ceci afin de poser calmement la présentation et de rester clair. La gestion du stress et des émotions doit être intégrée au travail de préparation.

L'exposé des motivations pour ce métier suggère par ailleurs une posture d'ouverture, dynamique et déterminée et une pensée structurée pour convaincre et engager l'échange avec le jury. Il convient d'être vigilant dans l'emploi de formules stéréotypées telles que « c'est pour moi », « je suis fait pour cela ».

Pour ce qui est du contenu, peu de candidats parviennent à faire les liens utiles et pertinents entre leurs expériences et le métier d'enseignant (référentiel de compétences), à mettre en évidence leurs compétences et leur capacité à transférer leurs acquis dans ce contexte professionnel envisagé. Au-delà

d'une présentation de leur état civil, il est en effet attendu une mise en perspective des acquis et expériences ainsi que des qualités communicationnelles.

Dans la mesure où cette partie est « entre les mains » des candidats, il leur est vivement conseillé de la préparer, de s'entraîner à respecter le temps imparti (se chronométrer/se filmer sont des démarches recommandées) et à travailler leur posture et leur qualité d'expression. Il convient de veiller à la qualité de la langue et de se prémunir de l'invention de mots ou de formes verbales conjuguées hasardeuses, de veiller aux liaisons et à la correction syntaxique.

Une présentation qui n'est pas strictement chronologique dans l'analyse du parcours réalisé est appréciée.

✓ **Forme et contenu des échanges sur les situations soumises à l'analyse des candidats**

Au préalable, il convient de rappeler que si les candidats sont invités à se questionner sur des problématiques professionnelles, le jury n'attend pas une seule réponse possible qui serait LA bonne réponse. La réponse recherchée amène les candidats à convoquer leurs capacités d'analyse et le bon sens, à faire des liens et à s'appuyer sur leurs connaissances du système éducatif et sur les valeurs et principes fondamentaux de l'École.

Les questions posées permettent d'explorer divers domaines de la situation et de guider la réflexion.

Les dix minutes allouées à l'analyse de chaque situation constituent une difficulté certaine pour les candidats, le déroulement de cette partie de l'épreuve étant particulièrement rythmé.

Le jury rappelle aux futurs candidats la nécessité de développer des stratégies d'analyse à mobiliser dans le temps imparti à chaque situation (10 minutes pour chacune).

Exemples de questions posées par le jury :

- Quel est le rôle des différents acteurs de la communauté éducative ?
- Quelles sont les responsabilités de l'enseignant dans ce cadre ?
- Quelles sont les personnes ressources mobilisables ?
- Quels sont les enjeux liés à cet enseignement ?
- Quelles peuvent être les réponses apportées pour les élèves en difficulté ?
- Comment prendre en charge les élèves à besoins particuliers ? Qu'est-ce que l'école inclusive ?
- Quelles sont les instances de travail en équipe ?
- Comment mesurer les progrès des élèves ?
- Comment favoriser les relations entre l'école et les familles ?
- Quelle est la place de l'enseignant dans l'organigramme de l'Éducation nationale ?

Les questions peuvent également prendre la forme de mises en situation, d'hypothèses du type « et si… ? » « Imaginons que… ».

Les membres du jury ont particulièrement valorisé les prestations des candidats capables :

- de présenter les enjeux de la situation professionnelle ;
- de mener une réflexion personnelle sur cette situation ;
- d'esprit critique ;
- de s'appuyer sur leurs connaissances et leurs expériences (notamment dans les classes), de citer des exemples concrets en faisant des analogies
- de construire une réponse à la problématique de départ en se laissant accompagner par le questionnement du jury
- d'écoute

S'agissant de la présentation, le jury salue la préparation sérieuse des candidats les plus brillants. Celle-ci se perçoit par la structuration de cette partie qui est souvent clairement énoncée (plan). Ils apprécient également que les candidats ne déroulent pas strictement leur CV par ailleurs mis à disposition des jurys en amont de l'entretien.

Les meilleurs candidats sont capables d'identifier leurs points forts et leurs faiblesses. Ils élaborent un propos reflétant un positionnement personnel mais nuancé, témoignant de leur capacité à appréhender toute la complexité du métier. Cette posture réflexive et cette ouverture d'esprit constituent un postulat nécessaire à la formation future et est très appréciée et valorisée par les membres du jury.

Les meilleurs candidats témoignent d'une maîtrise assurée et actualisée des textes officiels qu'ils mettent au service d'une réflexion personnelle. Ils font également preuve de bon sens et de réalisme. Le jury apprécie chez eux leur capacité à apporter des illustrations concrètes de leurs propos. Souvent, ces candidats se montrent ambitieux et engagés, ce qui est particulièrement remarqué.

Si les membres du jury conduisent un questionnement soutenu et font preuve d'une vraie exigence, la plus grande bienveillance est observée lors des interrogations, ce qui constitue un contexte favorable à la discussion. Il est donc conseillé aux candidats d'appréhender cette discussion avec sérénité et confiance, pour asseoir, malgré les enjeux, une posture d'écoute de qualité et favoriser leur réactivité. Les candidats qui sont engagés dans l'échange sont en mesure de tenir compte des questions et remarques des jurys et s'en servent habilement.

Enfin le jury est attentif à la présentation générale, notamment vestimentaire, à l'attitude et à la posture (respectueuse) des candidats qui se destinent à enseigner.

Le jury est particulièrement sensible à la qualité de l'expression des candidats et à leur capacité à mobiliser une certaine culture générale.

Plus généralement, le jury attend des candidats qu'ils disposent d'une culture institutionnelle solide, fondée sur la connaissance du référentiel de compétences, des principes d'organisation du système éducatif, des droits et obligations du fonctionnaire ainsi que des textes officiels en vigueur. Il est également attendu qu'ils adhèrent pleinement aux valeurs de la République et aux principes de l'École républicaine, qu'ils soient en mesure de les faire partager et qu'ils adoptent une posture éthique marquée par l'exemplarité, la responsabilité et l'honnêteté intellectuelle.
Les candidats doivent par ailleurs manifester une posture professionnelle déjà affirmée, à travers la maîtrise du lexique métier, une expression orale claire et correcte, une bonne qualité d'écoute, ainsi qu'une capacité d'analyse et de communication adaptée aux exigences du professorat des écoles. Le jury est aussi attentif à leur connaissance du développement de l'enfant, des spécificités de l'école maternelle, des programmes, des parcours éducatifs et des usages pédagogiques du numérique, autant d'éléments qui témoignent de leur aptitude à penser l'enseignement dans toute sa complexité.
Enfin, les candidats sont invités à se projeter avec conviction, dynamisme et lucidité dans la fonction, en montrant une véritable curiosité professionnelle, une attention aux évolutions de l'institution scolaire et une capacité à mobiliser leurs expériences pour mettre en évidence la cohérence de leur engagement. Cette entrée dans le métier suppose déjà une démarche de développement professionnel fondée sur l'actualisation régulière des connaissances et sur l'appropriation des ressources institutionnelles de référence.

Epreuve orale facultative de langue vivante

Présentation et déroulement de l'épreuve orale facultative de langue vivante

La durée de l'épreuve orale facultative de langue vivante est de 30 minutes. Les candidats ont la possibilité de choisir parmi 4 langues : allemand, anglais, espagnol et italien. Cette épreuve est facultative. Seuls les points obtenus au-dessus de la note de 10/20 sont pris en compte dans le calcul du total d'admission. Une note en-deçà de ce seuil n'est pas pénalisante.

Le déroulement de l'épreuve, en trois temps distincts, est ainsi défini dans l'arrêté du 25 janvier 2021 : https://www.legifrance.gouv.fr/download/file/UOJMnsvZYhkupOwwIZX6xqpX1UJ1rDeZ-KtqKaYgx6E=/JOE_TEXTE

Durée de la préparation : 30 minutes. (Un dictionnaire bilingue est à disposition du candidat)
Durée de l'entretien : 30 minutes.

Temps 1 (10 minutes) : l'épreuve débute par un bref exposé conduit par le candidat dans la langue étrangère choisie lui permettant de se présenter et de présenter le document didactique ou pédagogique qui lui aura été fourni par le jury. Pour rappel, le support didactique ou pédagogique (deux pages maximum) peut être de nature variée : une séance ou un déroulé de séquence d'enseignement, un document d'évaluation, une production d'élève, un extrait de manuel ou de programme, un article de recherche en didactique des langues, etc.
Rappelons toutefois que les dix minutes imparties doivent pouvoir permettre un échange avec le jury.

Temps 2 (10 minutes) : Le candidat expose ensuite en français la manière dont il pourrait inclure et exploiter le document fourni par le jury dans une séance ou une séquence pédagogique. Il explicite les objectifs poursuivis et les modalités et démarches d'exploitation du support.

Temps 3 (10 minutes) : Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury dans la langue étrangère choisie. Le candidat est ainsi amené à compléter et à préciser les propos tenus lors des deux premières phases de l'épreuve.

La durée de ces trois temps d'épreuve doit être impérativement respectée.

L'épreuve vise à évaluer le niveau en langue du candidat (B2 niveau normalement atteint en fin de terminale LV1) et sa capacité à se projeter dans l'enseignement d'une langue ou en langue étrangère à travers l'analyse d'un support et des propositions d'exploitation pédagogique.

Éléments statistiques pour la session 2026

L'épreuve orale facultative de langue vivante se déroule devant un jury composé d'un personnel du 1er degré (IEN, conseiller pédagogique) et d'un professeur de langue du 2nd degré (collège ou lycée).
Pour la session 2026, 422 candidats (dont 168 admissibles) se sont inscrits à l'oral facultatif de langues vivantes contre 471 (dont 158 admissibles) en 2025.
La répartition des inscrits entre les différentes langues a été la suivante :

- 152 en anglais (7 absents)
- 13 en espagnol (1 absent)
- 1 en italien
- 2 en allemand.

Sur les 160 candidats présents, 126 étaient issus du concours externe, 12 du concours externe privé, 14 du concours 3ème voie public, 2 du concours 3ème voie privé, 5 du 2nd concours interne public, 1 du 2nd concours interne privé.

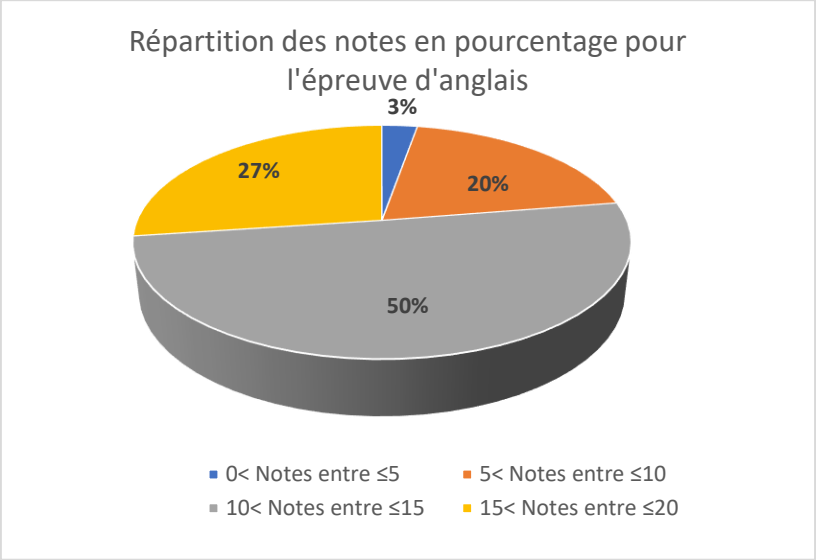
Les moyennes obtenues par LV :

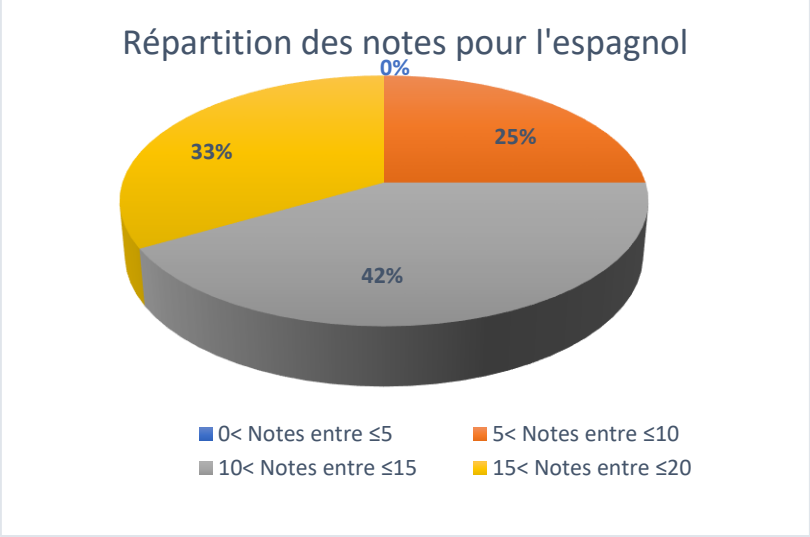
Allemand *	13.5
Anglais	13.07
Espagnol	13
Italien**	14

*Moyenne des 2 candidats

**1 candidat

Les notes obtenues (en pourcentage) par LV :





Constats généraux et conseils aux futurs candidats

Maîtrise de la langue vivante choisie

La majorité des candidats, bien entrainés à l'épreuve orale facultative de langue vivante, en maîtrisent le déroulement en trois parties distinctes. Un bon nombre de ceux qui se sont présentés cette année justifient du niveau B2 et s'expriment avec une aisance, appréciée notamment dès la première partie de l'épreuve. Cette aisance est souvent corrélée à un travail préparatoire sérieux. Les présentations les plus réussies sont celles qui suivent une structure claire à l'heure de présenter parcours, motivations liées au choix de la langue, intérêt pour l'enseignement des LVE à l'école, assorti parfois de l'évocation d'expériences professionnelles ou personnelles, (etc.), sans pour autant négliger de présenter de façon synthétique le

document support fourni par le jury. Lors de cet exercice pourtant contraint, certains candidats se distinguent par leur dynamisme, leur capacité à maintenir un contact visuel avec le jury et un recours limité à leurs notes. Les candidats les moins à l'aise dans l'expression en langue étrangère sont encouragés à augmenter leur temps d'exposition à une langue vivante étrangère authentique (radio, podcasts, films et séries, lectures diverses, etc.). Par ailleurs, et afin de s'entraîner efficacement au premier temps de l'épreuve, tout en évitant la récitation d'une présentation apprise par cœur, il importe de s'y préparer en se chronométrant par exemple car les dix minutes imparties doivent également permettre un échange avec le jury. Enfin, et toujours concernant la maîtrise de la langue étrangère choisie, s'il n'est pas demandé de disposer du lexique technique de la didactique et de la pédagogie dans la langue étrangère, il sera nécessaire d'employer un lexique adapté et précis (notamment pour la description de la séance, lors du deuxième temps de l'épreuve) et dès lors de connaître quelques termes didactiques courants dans la langue cible tels que : *séance*, *séquence*, *démarche actionnelle, compétences*, *objectifs*, *évaluation*, etc.

Programmes officiels et didactique de la LVE

Les candidats connaissent, pour la plupart, les textes officiels et les concepts de la didactique des langues. Ils ont souvent une notion globalement satisfaisante de la démarche actionnelle et du déroulement d'une séance en langue vivante. Le jury constate que de nombreux candidats sont conscients que l'oral, la répétition et le jeu sont au cœur de l'apprentissage d'une LVE au 1er degré et imaginent des activités en accord avec ces principes. Cependant, il est important de bien distinguer les attendus de chacun des cycles 1, 2, et 3 afin d'envisager la nécessaire progressivité des apprentissages et la différenciation au sein des cycles. Une bonne connaissance des recommandations relatives à « l'éveil aux langues » dès l'école maternelle par exemple, permettrait de mobiliser ces références de manière pertinente durant l'épreuve. Il en est de même pour la dimension culturelle de l'enseignement des LVE qui est souvent négligée par les candidats.

L'oral est au cœur de l'enseignement de la LVE au premier degré. Il est attendu des candidats qu'ils en tiennent compte et ne craignent pas de proposer des séances/séquences où la répétition orale, le rebrassage, la création de rituels, les jeux oraux et les activités de fixation sont centrales. Il est par ailleurs rappelé que le travail d'écriture doit être non seulement limité et progressif, mais surtout en accord avec les tâches et les activités imaginées par l'enseignant. Les candidats sont invités à construire leur réflexion autour d'un apprentissage de la langue qui dépasse la mémorisation du lexique et amène les élèves à reproduire des phrases syntaxiquement particulières et à formuler des phrases simples. L'apprentissage de la langue dans sa globalité, ne saurait se limiter à son lexique et l'on constate souvent que les candidats se concentrent principalement sur l'étude du vocabulaire et trop peu sur « l'expression de l'action », sur des propositions d'activités de nature à favoriser des productions orales donnant lieu, certes à l'usage du vocabulaire, mais permettant de construire progressive de l'expression des élèves dans la langue vivante d'apprentissage.

La notion de « tâche finale » (ou projet final) est connue, plusieurs de celles qui ont été envisagées ont du sens et favorisent l'engagement des élèves. Cependant le terme « tâche finale » est parfois utilisé de manière artificielle, sans réelle compréhension de ce que cela recouvre et du lien que la tâche finale doit entretenir avec la séquence. Elle se confond parfois avec l'évaluation des acquis des élèves.

Le jury a particulièrement apprécié les propositions d'activités variées et bien ciblées, qui démontraient une bonne maîtrise de l'approche actionnelle. Les présentations les plus solides comprenaient également une réflexion sur les modalités de mémorisation (rituels, répétition, supports visuels et sonores), l'organisation de l'espace classe, des affichages utiles à l'apprentissage, ainsi que les moyens de mettre les élèves en confiance dès les premières interactions. L'attention portée à la différenciation pédagogique, illustrée par des exemples concrets, de même que les adaptations répondant aux besoins des élèves à besoins éducatifs particuliers, favorables à l'inclusion de tous les élèves, ont également été fortement appréciées.

La qualité des propositions tient également à la cohérence des activités avec l'âge et les capacités des élèves, ainsi qu'à la mise en avant d'outils adaptés et stimulants, comme *Captain Kelly*, les « murs sonores », ou des projets collaboratifs comme *e-Twinning*. Le jury a aussi salué les interventions mentionnant les compétences psychosociales, en particulier celles qui s'appuyaient sur des dispositifs comme le « kit empathie », soulignant ainsi l'importance du vivre ensemble et du développement de l'intelligence émotionnelle à l'école. Les futurs candidats pourront se référer aux ressources disponibles sur Eduscol : https://eduscol.education.fr/3901/developper-les-competences-psychosociales-chez-les-eleves

Lors de la présentation en français de l'exploitation pédagogique, il est donc conseillé de ne pas se limiter à une simple liste d'activités et de privilégier des choix pédagogiques clairs, cohérents et justifiés, fondés sur une analyse approfondie du support proposé. Ainsi, l'on veillera toujours à identifier précisément les objectifs d'apprentissage, les éléments facilitateurs ainsi que les obstacles, les éventuels prérequis, en cohérence avec les spécificités du document. Naturellement, une attention portée par le candidat aux modalités d'évaluation pour en préciser les principaux critères, voire quelques-unes des consignes, simples, claires, formulées dans la langue cible, sera toujours appréciée favorablement par le jury.

Echanges avec le jury

Lors des phases d'échanges avec le jury, les candidats doivent s'attendre à ce que le jury revienne sur leurs propositions pédagogiques pour approfondir certains choix, susciter des précisions, pour les réorienter si nécessaire. Les candidats doivent s'en saisir pour rectifier ou nuancer leurs propositions initiales. Le jury a apprécié les candidats qui ont su prendre du recul et revenir sur leurs propos en tenant compte des remarques faites par le jury et a été agréablement surpris par ceux qui, sollicités, ont réussi à réfléchir à une possible approche interdisciplinaire des documents qui s'y prêtaient. Des candidats ont bien été en mesure de prolonger la réflexion, voire de faire évoluer et réorienter leurs propositions pédagogiques, quand d'autres ont été en difficulté pour exprimer leurs idées en raison de la barrière de la langue. Cette partie de l'épreuve est en effet la plus difficile pour les candidats qui n'atteignant pas le niveau B2. Il est conseillé de s'entraîner à interagir afin d'être en mesure de répondre à des questions, d'argumenter, de reformuler. Des simulations d'entretien et des échanges réguliers dans la langue cible permettront aux candidats de gagner en confiance autant qu'en aisance.
Nous souhaitons une bonne préparation et pleine réussite aux futurs candidats.

Ressources à consulter :

- Guide pour l'enseignement des langues vivantes étrangères à l'école (2019) cycles 2 et 3
- Guide pour l'enseignement des langues vivantes étrangères de l'école au lycée (2020), cycles 2, 3, 4
- Recommandations pédagogiques pour les langues vivantes étrangères à l'école maternelle (2019)
- Cycle 2, langues vivantes, repères annuels de progression (toutes langues confondues)
- Cycle 3, langues vivantes, repères annuels de progression (toutes langues confondues)
- Cycle 2, attendus de fin d'année en anglais au CP, CE1, CE2
- Cycle 3, attendus de fin d'année en anglais en CM1, CM2, 6e
- Cycle 3, attendus de fin d'année en allemand en 6e
- Cycle 3, attendus de fin d'année en espagnol en 6e
- Cycle 3, attendus de fin d'année en italien en 6e
- https://eduscol.education.fr/164/langues-vivantes-cycles-2-3-et-4
- Préambule commun des nouveaux programmes de langues en collège BOEN n°22 du 29/05/2025